

# COMMUNE DE HABAY

## Programme communal de développement rural Agenda 21 Local



## Partie II

### Résultats de l'information et de la consultation de la population

2015



Fondation rurale de Wallonie  
Equipe régionale Semois-Ardenne



## TABLE DES MATIERES

<b>1. INTRODUCTION .....</b>	<b>6</b>
1.1. L'ÉLABORATION DU PCDR-A21L UN COUP D'ŒIL.....	6
1.1.1. Une démarche au long court et approfondie .....	6
1.1.2. Rappel des étapes officielles.....	7
1.2. BILAN DE LA PREMIÈRE OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL (2000 – 2010).....	8
1.2.1. Les objectifs visés.....	8
1.2.2. Les projets réalisés.....	8
1.2.3. L'évaluation des acteurs : satisfaction.....	10
1.3. HABAY, COMMUNE PILOTE « PCDR/AGENDA 21 LOCAL ».....	11
1.3.1. Constats et motivations.....	11
1.3.2. Faire du PCDR un Agenda 21 local.....	11
1.3.3. Quelles démarches concrètes à Habay lors de l'élaboration du PCDR/A21L ?.....	12
<b>2. LES ACTEURS DE L'ÉLABORATION DU NOUVEAU PCDR/A21L.....</b>	<b>14</b>
2.1. UNE ŒUVRE COLLECTIVE.....	14
2.2. LA COMMUNE .....	15
2.3. LA COMMISSION LOCALE DE DÉVELOPPEMENT RURAL, L'ORGANE MOTEUR DE L'ODR.....	16
2.3.1. Composition de la CLDR.....	16
2.3.2. Missions de la CLDR.....	18
2.3.3. Fréquentation de la CLDR.....	18
<b>3. PROCESSUS .....</b>	<b>20</b>
<b>4. CONSULTATION DE LA POPULATION .....</b>	<b>22</b>
4.1. PRÉPARATION : TERRAIN, PERSONNES RESSOURCES .....	22
4.1.1. Reconnaissance du territoire .....	22
4.1.2. Les personnes ressources.....	22
4.1.3. Le personnel communal.....	23
4.2. INFORMATION-CONSULTATION DES HABITANTS DES VILLAGES .....	23
4.2.1. Programme des séances et communication.....	23
4.2.2. Objectifs des réunions d'information-consultation villageoise.....	24
4.2.3. Méthode de travail et déroulement.....	24
4.2.4. Fréquentation et résultats.....	26
4.3. VULGARISATION DES SÉANCES D'INFORMATION - CONSULTATION .....	27
4.3.1. Bilan du diagnostic participatif avec la CLDR.....	27
4.3.2. Diffusion d'une synthèse des séances d'information-consultation .....	28
4.4. INFORMATION-CONSULTATION DES ASSOCIATIONS ET FORCES VIVES.....	28
4.4.1. Programme de la séance et communication .....	28
4.4.2. Objectifs de la consultation des forces vives .....	28
4.4.3. Méthode de travail et déroulement.....	29
4.4.4. Fréquentation et résultats.....	30
<b>5. GROUPES DE TRAVAIL THÉMATIQUES .....</b>	<b>31</b>
5.1. GROUPES DE TRAVAIL THÉMATIQUES .....	31
5.1.1. Programme des séances et communication.....	31
5.1.2. Objectifs des réunions thématiques.....	32
5.1.3. Méthode de travail et déroulement.....	33
5.1.4. Fréquentation et résultats.....	34
<b>6. PROCESSUS DE DÉFINITION D'UNE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT PAR LA CLDR.....</b>	<b>35</b>
6.1. UNE ÉLABORATION PROGRESSIVE .....	35

6.1.1.	Travail sur la stratégie à partir d'une synthèse des groupes de travail thématiques .....	35
6.1.2.	Analyse de la synthèse des groupes de travail par les forces-vives.....	36
6.1.3.	Mise en relation des projets et de la stratégie .....	36
6.1.4.	Identification des projets, hiérarchisation et approfondissement.....	37
6.1.5.	Finalisation du document .....	40
6.2.	SYNTHÈSE DES RÉUNIONS DE LA CLDR .....	40
<b>7.</b>	<b>ACTIONS MOBILISATRICES SUIVIES PAR LA CLDR DURANT L'ÉLABORATION DU PCDR .....</b>	<b>42</b>
7.1.	RÉALISATION DU PROFIL LOCAL DE SANTÉ (PLS) DE HABAY .....	42
7.2.	TABLES-RONDES DES ACTEURS LOCAUX OU FORCES-VIVES.....	42
7.2.1.	Objectifs de l'action .....	42
7.2.2.	Déroulement .....	43
7.3.	APPELS À PROJETS BIODIBAP .....	44
7.3.1.	Biodibap à Marbehan - 2013 .....	44
7.3.2.	Biodibap à la villa gallo-romaine de Mageroy - 2014.....	45
7.4.	DES PLAINES DE JEU DANS LES VILLAGES.....	45
7.4.1.	Appel à projet "Vis mon village" à Orsinfang .....	45
7.4.2.	Réflexion sur une plaine de jeu à Houdemont .....	47
<b>8.</b>	<b>LA COMMUNICATION DE L'ODR .....</b>	<b>48</b>
8.1.	COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE .....	48
8.1.1.	Toutes boîtes.....	48
8.1.2.	Panneaux routiers.....	48
8.1.3.	Bulletin spécial.....	49
8.1.4.	Articles dans le bulletin communal.....	49
8.2.	LE BLOG : WWW.PCDR-HABAY.BE .....	52
8.3.	PRESSE .....	53
8.4.	AUTRES.....	54

## TABLE DES TABLEAUX

TABLEAU 1 :	RÉCAPITULATIF DES CONVENTIONS DR ET PROJETS OBTENUS LORS DU PCDR 2001-2011 .....	8
TABLEAU 2 :	RÉCAPITULATIF DES PROJETS DU PCDR RÉALISÉS HORS CONVENTION DR.....	9
TABLEAU 3 :	PRINCIPALES RÉUNIONS DE COORDINATION AVEC LE COLLÈGE COMMUNAL DURANT L'ÉLABORATION DU PCDR.....	15
TABLEAU 4 :	PARTICIPATION DE LA CLDR DANS LE CADRE DE L'ACTUALISATION. ....	19
TABLEAU 5 :	LIGNE DU TEMPS SYNTHÉTIQUE DE L'ÉLABORATION DU DOSSIER D'ACTUALISATION DU PCDR.....	21
TABLEAU 6 :	PERSONNES RESSOURCES RENCONTRÉES.....	22
TABLEAU 7 :	PROGRAMME DES SÉANCES D'INFORMATION-CONSULTATION DANS CHAQUE VILLAGE DE HABAY .....	23
TABLEAU 8 :	PARTICIPATION AUX RÉUNIONS VILLAGEOISES D'INFORMATION-CONSULTATION .....	26
TABLEAU 9 :	PRÉSENTATION DES 8 THÉMATIQUES DES GROUPES DE TRAVAIL DE 2013 .....	31
TABLEAU 10 :	PERSONNES RESSOURCES ASSOCIÉES AUX GROUPES DE TRAVAIL THÉMATIQUES DE 2013 .....	32
TABLEAU 11 :	PARTICIPATION AUX GROUPES DE TRAVAIL THÉMATIQUES EN 2013 .....	34
TABLEAU 12 :	ACTIVITÉS ET PARTICIPATION DE LA CLDR DANS LE CADRE DE L'ACTUALISATION .....	40

## TABLE DES IMAGES

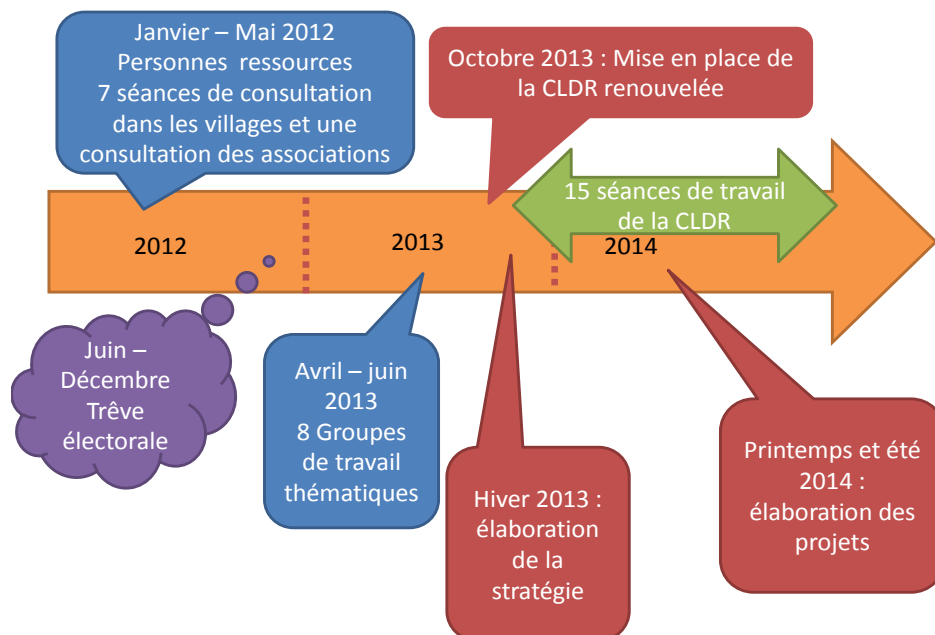
FIGURE 1 :	LES ACTEURS DE L'ODR (DESSIN D'IVAN THIENPONT).....	14
FIGURE 2 :	UNE PARTIE DES MEMBRES ACTIFS DE LA CLDR DE HABAY (CLDR DU 14 OCTOBRE 2013) .....	16
FIGURE 3 :	APPEL À CANDIDATURES POUR LA CLDR, EXTRAIT DU BULLETIN COMMUNAL .....	16
FIGURE 4 :	FORMULAIRE DE CANDIDATURE POUR LA CLDR .....	17

FIGURE 5 : ANIMATION PHOTO-LANGAGE POUR LA PRÉSENTATION DES MEMBRES DE LA CLDR ET DE LEURS MOTIVATIONS (14/10/13) .....	17
FIGURE 6 : DIAGRAMME DE COMPARAISON ENTRE LA RÉPARTITION DES MEMBRES DE LA CLDR ET LA RÉPARTITION DE LA POPULATION ENTRE LES VILLAGES D'HABAY (OCTOBRE 2013) .....	17
FIGURE 7 : HISTOGRAMME PRÉSENTANT LE NOMBRE D'HOMMES ET DE FEMMES AU SEIN DE LA CLDR .....	18
FIGURE 8 : HISTOGRAMME DE RÉPARTITION DES MEMBRES DE LA CLDR PAR TRANCHE D'ÂGE. ....	18
FIGURE 9 : ILLUSTRATION DU PROCESSUS ITÉRATIF ET .....	20
FIGURE 10 : EXEMPLE DE TOUTES-BOÎTES ANNONÇANT UNE SÉANCE D'INFORMATION-CONSULTATION.....	24
FIGURE 11 : EXEMPLE DE PANNEAUX PLACÉS EN BORDURE DE CHAUSSÉE POUR ANNONCER LES SÉANCES D'INFORMATION-CONSULTATION.....	24
FIGURE 12 : DIAGRAMMES DE COMPARAISON ENTRE LA RÉPARTITION DES PARTICIPANTS AUX SÉANCES D'INFORMATION- CONSULTATION ET LA RÉPARTITION DE LA POPULATION ENTRE LES VILLAGES DE LA COMMUNE DE HABAY. ....	26
FIGURE 13 : SÉANCE D'INFORMATION-CONSULTATION À ANLIER.....	27
FIGURE 14 : SÉANCE D'INFORMATION-CONSULTATION À MARBEHAN .....	27
FIGURE 15 : SÉANCE D'INFORMATION-CONSULTATION À HACHY.....	27
FIGURE 16 : SÉANCE D'INFORMATION-CONSULTATION À HABAY-LA-VIEILLE .....	27
FIGURE 17 : COUVERTURE DU BULLETIN COMMUNAL SPÉCIAL ODR-A21L .....	27
FIGURE 18 : COURRIER D'INVITATION À LA CONSULTATION DES FORCES VIVES LE 18/03/13.....	28
FIGURE 19 : CONSULTATION DES FORCES-VIVES LE 18/03/2013.....	30
FIGURE 20 : TOUTE-BOÎTES ENVOYÉ POUR INVITER À PARTICIPER AUX GROUPES DE TRAVAIL THÉMATIQUES.....	31
FIGURE 21 : GROUPES DE TRAVAIL THÉMATIQUES DU 15/04 AU 03/06/2013.....	34
FIGURE 22 : PHOTO-LANGAGE POUR SE PRÉSENTER (14/10/13).....	35
FIGURE 23 : TRAVAIL EN GROUPE CLDR .....	35
FIGURE 24 : INSTRUCTIONS DONNÉES EN SÉANCE POUR LA SÉLECTION DES PROJETS .....	36
FIGURE 25 : VERRE DE L'AMITIÉ (16/10/14) .....	36
FIGURE 26 : RÉSULTAT DE LA MISE EN LOT 2 .....	37
FIGURE 27 : ANIMATION PAR POST-IT DE COULEURS .....	38
FIGURE 28 : VISITES DE TERRAIN DES 3/04 ET 15/05/14.....	38
FIGURE 29 : CLDR DU 11/06/14 .....	39
FIGURE 30 : VISITE DE TERRAIN À RULLES (30/07/14) .....	39
FIGURE 31 : PROFIL LOCAL DE SANTÉ D'HABAY .....	42
FIGURE 32 : AMÉNAGEMENT BIODIBAP À LA FONTAINE DE MARBEHAN. ....	44
FIGURE 34 : PLAINE DE JEU D'ORSINFAING, AVANT ET APRÈS L'APPEL À PROJET "VIS MON VILLAGE" .....	46
FIGURE 35 : ARTICLES PARUS DANS LE BULLETIN COMMUNAL "VIVRE@HABAY" DE 2012 À 2015 .....	51
FIGURE 36 : BLOG DU PCDR DE HABAY (WWW.PCDR-HABAY.BE).....	52
FIGURE 37 : ARTICLE DU 25 AVRIL 2012 DE L'AVENIR DU LUXEMBOURG .....	53
FIGURE 38 : ARTICLE DU 22 AVRIL 2013 DE L'AVENIR DU LUXEMBOURG .....	53
FIGURE 39 : INVITATION AUX RÉUNIONS D'INFORMATION-CONSULTATION DANS LE JOURNAL DU PARC NATUREL.....	54

# 1. INTRODUCTION

## 1.1. L'élaboration du PCDR-A21L en un coup d'œil

### 1.1.1. Une démarche au long court et approfondie



#### Une participation active

L'ODR a largement mobilisé la population de Habay : 23 personnes ressources ont été rencontrées, 153 personnes ont participé aux 7 réunions de consultation dans les villages, 21 personnes du monde associatif ont participé à la réunion dédiée, 73 personnes ont participé aux 8 groupes de travail thématiques, sans oublier la CLDR qui s'est réunie 17 fois au cours de l'élaboration du document !

#### Un travail progressif et itératif

La démarche d'élaboration du PCDR a été itérative dans le sens où la démarche employée a progressé en boucles revenant à chaque fois à une consultation citoyenne et/ou de la CLDR. Après chaque rencontre : groupes de travail, consultation des acteurs locaux et collège communal ; un retour vers les citoyens a donc été réalisé. Ces boucles ont suivi une progression logique qui a amené les participants à aboutir à une sélection de projets clés permettant de répondre à la stratégie choisie.

#### Implication forte et régulière du Collège

Les membres du Collège communal (que ce soit au début de l'opération ou par la suite), ont été très actifs pour faire de l'élaboration un moment dynamique et participatif. Des réunions de coordination entre les différents acteurs paracommunaux (ADL, Parc naturel, etc.) ont été régulièrement organisées. Elles ont favorisé l'implication de ces forces vives dans l'ODR.

#### Une communication variée

Différents canaux de communication ont été pratiqués dans le cadre de l'élaboration du PCDR-A21L. Cela avait pour but de toucher le maximum d'habitants. Ainsi toutes-boîtes, panneaux, articles dans le bulletin communal mais aussi blog et invitations personnalisées ont été utilisés.

### 1.1.2. Rappel des étapes officielles

- Le premier PCDR étant valide jusqu'au 08/11/2010, le Conseil communal a pris la décision le 12/03/2009 d'élaborer un nouveau PCDR et de solliciter l'accompagnement de la FRW pour ce faire.
- Le 11/05/2011, le Ministre Lutgen a adressé un courrier à la Commune de Habay annonçant l'accompagnement FRW.
- Le 15/06/2011, le Collège communal a approuvé le cahier des charges ainsi que les conditions et le mode de passation de marché pour la désignation d'un auteur de PCDR. Suite à la procédure de marché public, le Collège communal a désigné le bureau *Impact SPRL* en tant qu'auteur de PCDR le 29/08/2011.
- Le 05/10/2011, la commune de Habay a pris la décision de faire de son nouveau PCDR un A21L et a approuvé la charte d'engagement communal pour l'agenda 21 local.
- Approbation de la composition de la CLDR par le CC le 18/08/2013 et le 18/02/2013
- Approbation de l'avant-projet de PCDR-A21L par la CLDR en mai 2015
- Approbation du projet de PCDR-A21L par le CC en mai 2015

L'ensemble de ces documents officiels sont placés au début du PCDR.

## 1.2. Bilan de la première opération de développement rural (2000 – 2010)

Le 31/03/1995, la Commune de Habay a entamé l'élaboration de son premier Programme Communal de Développement Rural. Celui-ci a été approuvé par le Gouvernement wallon le 08/11/2000 pour une période de validité de 10 ans.

La réalisation du bilan de ce premier PCDR a été la première étape dans l'élaboration d'un nouveau PCDR, de manière à prendre en compte les projets toujours en attente dans le cadre de ce PCDR et de connaître le point de vue des membres de la CLDR quant à leur participation au cours des dix premières années.

### 1.2.1. Les objectifs visés

Les objectifs de développement définis par la CLDR pour le PCDR 2001-2011 s'organisaient en deux axes majeurs :

- **Axe 1 : dans un contexte global de mise en valeur du patrimoine communal, offrir aux habitants un cadre de vie convivial et garantir leur qualité de vie**
  - ⇒ Préserver la richesse du patrimoine bâti et naturel
  - ⇒ Développer l'habitat en maintenant le caractère rural
  - ⇒ Renforcer l'intégration des nouveaux habitants, des jeunes ; maintenir les services existants et rester attentif aux problèmes de société
  - ⇒ Développer des infrastructures collectives et améliorer la mobilité et la sécurité dans les villages ; développer un réseau de circulation lente
- **Axe 2 : Développer l'économie locale et favoriser l'emploi**
  - ⇒ Soutenir une agriculture de qualité
  - ⇒ Tirer profit des richesses locales et régionales pour favoriser le développement du tourisme ; développer des infrastructures adaptées et intégrées au cadre de vie
  - ⇒ Développer l'économie locale ; soutenir les entreprises et en attirer de nouvelles par une politique d'accueil pas uniquement centrée sur les zonings

### 1.2.2. Les projets réalisés

Afin de rencontrer ces objectifs, différents projets ont été mis en œuvre.

10 projets ont fait l'objet d'une convention en développement rural et 8 sont actuellement terminés à la grande satisfaction de la CLDR et de la population (Tableau 1)

Tableau 1 : Récapitulatif des conventions DR et projets obtenus lors du PCDR 2001-2011

Année	Convention	Village concerné	N°
2000	Aménagement de l'ancienne école en maison de village (12/12/2000)	ORSINFAING	A00/1
	Aménagement du bâtiment « Les Ardents » en maison de village (12/12/2000)	HACHY	A00/2
	Transformation de la « Vieille Ecole » en maison de village (12/12/2000)	HARINSART	A00/3
2003	Rénovation de la maison de village de Houdemont « Au Soleil Levant » et aménagement des abords (16/12/03)	HOUEMONT	A03/1
	Valorisation patrimoniale, paysagère et récréative du village de Nantimont (16/12/03)	NANTIMONT	A03/2
2004	Aménagement d'une zone de détente à Houdemont (avec acquisition) (15/12/04)	HOUEMONT	A04/1
2005	Aménagement du carrefour et de la place de l'église (29/12/05)	ANLIER	A05/1
2007	Aménagement du lavoir (Fontaine) de Marbehan	MARBEHAN	A07/1



<b>2009</b>	Etude et aménagement de l'hôtel du Châtelet en maison rurale multiservices : avance sur la part subventionnée par le DR permettant de couvrir les premiers frais de l'étude du projet	<b>HABAY</b>	<b>A09/1</b>
<b>2010</b>	Aménagement de l'espace situé entre la « Vieille école » et le ruisseau du Ridé	<b>HARINSART</b>	<b>A10/1</b>

Différents projets du PCDR ont été réalisés via d'autres financements que le Développement Rural (ce bilan, illustré au Tableau 2, traite uniquement des lots 1 et 2). Il s'agit parfois de projets pris en main par des structures transcommunales telles que le Parc Naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier :

Tableau 2 : Récapitulatif des projets du PCDR réalisés hors convention DR

Intitulé du projet	Stade de réalisation	Remarques
<b>Lot 1</b>		
Epuration des eaux usées par lagunage ; foire de l'eau et des déchets	En cours	AIVE Réalisé à Anlier et Hachy
Améliorer la sécurité routière dans tous les villages et généraliser les pistes cyclables	Réalisé	Réalisation d'un PICM - plan triennal des travaux. A poursuivre (encore demandé dans le cadre de la nouvelle ODR)
Mise à disposition d'un service d'entretien des haies et promotion de la plantation de haies vives	Réalisé	Actions régulières du Parc Naturel Haute Sûre Forêt d'Anlier (2,4 km de haies à l'heure actuelle)
Création d'un point de vente des productions agricoles et artisanales régionales	Réalisé	Via ADL et Parc Naturel Haute Sûre Forêt d'Anlier. Mise en valeur des points de vente existants et création d'une plateforme <a href="http://www.terroirlux.be">www.terroirlux.be</a>
Restauration du petit patrimoine de Rulles	Réalisé	Une chapelle et deux croix restaurées par la commune à Rulles (PPPW)
<b>Lot 2</b>		
Garde des enfants de 0 à 3 ans et des enfants malades dans l'entité	Réalisé	Promemploi + service de garde enfants malades de la mutualité chrétienne
Professionnaliser l'accueil touristique (en renforçant la structure des SI).	Réalisé	Achat de l'ancienne poste à Marbehan dans ce cadre
Réalisation d'un PCDN	Réalisé	PCDN très actif
Habay-la-Vieille : restauration de la place de l'église	En cours	Restauration du revêtement et du traçage
Habay-la-Neuve : restauration des anciens murs de schiste	En cours	Très onéreux, étendu sur plusieurs années

A noter également la réalisation de projets du Lot 3 tels que la rénovation de la fontaine et de ses abords à Harinsart, la construction des écoles à Hachy et Houdemont, la construction de logements sociaux, aider au démarrage dans le cas d'une diversification vers l'apiculture, le suivi du Contrat Rivière Semois-Semoy, l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit des écoles communales, le Plan de Cohésion sociale, la mise en place d'une commission communale des aînés et d'un conseil communal des enfants...

Le niveau de réalisation des projets inscrits dans le PCDR est important (Selon le référentiel tenu par la FRW, 70 % des projets du PCDR de Habay sont réalisés. Parmi ceux-ci, 16% sont concernés par une convention en développement rural). Quelques projets fédérateurs n'ont toutefois pas pu être réalisés au cours des dix années du PCDR. Les principaux sont l'aménagement d'une zone de détente au parc communal du Châtelet, la création d'un réseau de circulation lente, la dynamisation du commerce local, la création de plaines de jeux, l'aménagement de l'espace-rue situé à la rue du Centenaire à Habay-la-Vieille, l'aménagement de l'étang Remy en aire de loisirs d'eau et l'aménagement de la Grand-rue de Marbehan.

Beaucoup d'entre eux ont fait l'objet de discussions dans le cadre de l'élaboration de ce nouveau PCDR et la plupart y figurent.

### **1.2.3. L'évaluation des acteurs : satisfaction**

Durant le 1er trimestre 2013, la Fondation Rurale de Wallonie a remis aux membres de la CLDR qui ont travaillé sur le premier PCDR un formulaire d'évaluation afin de connaître leurs avis sur les points forts et les points faibles de l'ODR précédente, ainsi que sur des éléments d'amélioration à apporter lors de l'opération suivante. L'avis du grand public a également été sollicité via un formulaire d'évaluation en ligne.

Ce formulaire n'a malheureusement pas rencontré un grand succès. C'est pourquoi il a été demandé aux membres de la CLDR, au cours de la séance du 20/06/2013, de compléter ces résultats lors d'une discussion en plénière dont voici le résumé :

#### **Quels ont été les points positifs de la première ODR ?**

- Les réunions de village ou par thèmes ont permis à la population de partager et de collaborer à la gestion communale.
- Projets dans tous les villages
- Les projets correspondaient aux demandes des populations des villages.
- Un taux de subsides important aux bénéficiaires des projets (80%)
- La R.W. a tenu ses engagements et ses timings : très important pour les dossiers!
- Les réalisations se sont faites là où elles étaient programmées dans une satisfaction assez générale, peut-être moins pour Anlier.
- La CLDR fonctionne correctement, les débats sont courtois, tous les citoyens ont l'occasion de poser leurs questions et donner leur avis.

#### **Quels ont été les points négatifs de la première ODR ?**

- Montants des projets pas équilibrés d'un village à l'autre
- Sentiment que les priorités définies par la population sont restés dans certains cas "le fait du principe". Ex: le dossier de la place du Centenaire à Habay-La-Vieille qui a successivement rétrogradé dans le classement global (en raison d'une augmentation progressive des coûts).
- Difficulté à réaliser les projets en respectant les estimations financières initiales
- Difficulté à motiver les gens à se déplacer, à passer des soirées
- Difficulté à susciter l'espoir de réalisations dans des délais raisonnables.
- Certaines questions sont restées sans réponses
- Regret que les noms des intervenants ne soient pas repris dans les PV de réunions.
- La maison de village de Hachy ne semble pas gérée dans la philosophie d'un projet de développement rural : comité de gestion non représentatif du village, salle en contrebas utilisée par l'école

#### **Que peut-on retenir pour la seconde opération de développement rural en cours ?**

- Constat : les réflexions citoyennes ne varient pas beaucoup de la première opération
- Que les villages non "servis" le soient!
- Limiter les données retenues pour chacun des villages, pour se concentrer davantage sur un minimum de projets fédérateurs.
  - ⇒ Réduire la liste des projets
  - ⇒ Développer la vision communale (même si chacun a plus facile à parler de son village)
- Idées pour favoriser une participation plus dynamique:
  - ⇒ Eviter le chevauchement de réunions

- ⇒ Impliquer la CLDR plus fortement dans le suivi des projets
- ⇒ Mieux informer les membres de la CLDR quant aux échéances et à la planification des projets
- ⇒ Plus de suivi dans le temps de la participation (plus de communication)
- ⇒ Diffuser des informations préalables aux réunions (préparations)
- ⇒ Organiser plus de visites de terrain
- ⇒ Inviter les membres de la CLDR lors des inaugurations de projets DR

### 1.3. Habay, commune pilote « PCDR/AGENDA 21 LOCAL »

Tout au long du PCDR, le lecteur prendra connaissance des diverses actions posées pour renforcer la dimension « développement durable » du PCDR de Habay, afin que ce dernier soit aussi un Agenda 21 local (A21L).

Toutefois, pour faciliter la compréhension de cet aspect innovant du deuxième PCDR de Habay, voici une synthèse des motivations et des diverses améliorations réalisées, en suivant les conseils donnés dans les documents de référence, tels que le rapport final de la Conférence Permanente du Développement Territorial concernant la mise en œuvre opérationnelle de l'agenda 21 local et les outils de formation.

#### 1.3.1. Constats et motivations

A l'heure actuelle, nombreux sont les signaux qui montrent l'utilité de la mise en œuvre du développement durable (DD), un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.

Les communes, notamment de par leurs compétences multiples, leur proximité avec les citoyens et leur rôle exemplatif sont bien placées pour contribuer à fournir une réponse aux défis qui se présentent et nous attendent. C'est pourquoi, en 1992, à Rio, il fût prévu que tous les pouvoirs locaux élaborent un « Agenda 21 local ».

Depuis 2005, le Gouvernement wallon promeut le développement durable auprès des communes en les invitant à réaliser un « Agenda 21 local (A21L) ». Dans ce cadre, le Ministre de la Ruralité a chargé, en 2008, la FRW de travailler sur l'amélioration des PCDR pour qu'ils soient reconnus pleinement comme démarches « Agenda 21 local ». Diverses communes (42), dont Habay, se sont engagées dans cette phase-pilote en prenant la décision de réaliser leur PCDR dans la philosophie de l'A21L.

#### 1.3.2. Faire du PCDR un Agenda 21 local

Les PCDR correspondent déjà en grande partie à la démarche d'Agenda 21 local.

- Processus basé sur une stratégie allant du diagnostic à l'évaluation ;
- Dynamique de développement global prenant en compte les quatre piliers du développement durable (épanouissement social, progrès économique, préservation de l'environnement et développement culturel) ;
- Démarche inscrite dans la durée (c'est-à-dire dépassant une législature communale) ;
- Cheminement reposant sur une base volontariste de la Commune et sur la participation citoyenne ;
- Approche axée sur la valorisation des ressources et des spécificités locales (matérielles, humaines et immatérielles).



La réalisation d'un PCDR/A21L est donc un processus d'amélioration ciblé de la dynamique existante des ODR et non la création d'un nouvel outil de développement rural.

### Sur quoi portent ces améliorations ?

Les améliorations apportées au PCDR portent sur 3 éléments principaux :

- 1) Le PCDR/A21L précise les thématiques de réflexion et d'action et les élargit en adéquation avec les principes de Rio.
- 2) Le PCDR/A21L insuffle une prise en compte « au quotidien » du développement durable dans la gestion courante de la Commune et dans la sensibilisation de ses habitants.
- 3) La réflexion sur les impacts des politiques et des pratiques des acteurs locaux est renforcée. L'évaluation, continue, va plus loin que la prise en compte des impacts immédiats. Elle s'étend aux conséquences pour les autres territoires et les générations futures

### 1.3.3. Quelles démarches concrètes à Habay lors de l'élaboration du PCDR/A21L ?

- **Cahier des charges de l'auteur de programme adapté :** le cahier des charges pour la mission d'élaboration du PCDR a été adapté de manière à ce qu'il réponde plus largement aux thématiques du développement durable et corresponde de manière générale aux exigences de l'Agenda 21 Local. L'auteur est notamment amené à porter une attention particulière à la transversalité des différents outils et plans existants. Il a été demandé ensuite à l'auteur d'effectuer une mise en relation du diagnostic et des objectifs avec les principes du développement durable, ainsi que de porter une attention particulière à l'intégration du développement durable dans la conception des fiches-projets.
- **Engagement communal :** Le Conseil communal a décidé de mener simultanément une opération de développement rural et de mettre au point un Agenda 21 Local. La commune a ainsi choisi d'inscrire sa stratégie locale dans une optique de développement durable, c'est-à-dire à réaliser son PCDR dans la philosophie de l'A21L. Le 5 octobre 2011, le conseil communal de Habay a validé sa charte du développement durable.
- **Accompagnement de la FRW :** les méthodes d'animation en consultation, en GT et en CLDR sont adaptées de manière à garantir une prise en compte transversale du développement durable.
- **Volonté de mobilisation des services communaux :** élaboration avec la CLDR d'une fiche-projet décrivant le processus de mise en place d'une plateforme interservices pour « l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme d'actions pour la prise en compte du développement durable au sein de l'administration communale ».



#### Une commune soucieuse du développement durable

La commune de Habay a, de longue date, mis en place des projets locaux qui respectent les objectifs d'un développement durable : mise en œuvre d'une stratégie globale et intégrée (premier PCDR), développement de nombreuses dynamiques transcommunales (Parc Naturel, ADL, PICM...), transversalité des commissions (CCATM, CLDR, Commission des aînés, conseil communal des jeunes...) et des outils (ex : PCDN, plan de cohésion sociale),

participation citoyenne, économies d'énergie, Convention des Maires, Commission énergie, écopasseur,...

La commune, engagée dans un processus d'amélioration continue, sensibilise les citoyens par l'exemplarité. La population se sent ainsi de plus en plus concernée par rapport aux enjeux du développement durable. La commune a désormais la volonté de systématiser cette démarche : elle installe un cadre et des outils qui permettront d'étendre progressivement le processus à toute la politique communale.

### Le Conseil Consultatif Pôle Énergie Habay (CCPEH)

Depuis 2010, la commune de Habay possède un Conseil Consultatif Pôle Énergie. Ce groupe composé d'élus (échevine du développement durable + une personne de la minorité et une de la majorité), de l'écopasseur, de citoyens (6 actuellement) et d'associations actives dans le domaine de l'énergie (2 associations) a été relancé en 2013 à la suite des élections communales. Ses objectifs sont de conseiller et d'accompagner le conseil communal dans sa politique énergétique, ainsi que de maximiser la participation des citoyens. Ses domaines d'action sont : le développement durable, l'économie d'énergie et le développement des énergies renouvelables.

Particulièrement actif, le groupe s'est penché sur divers dossiers tels que :

- La rénovation de l'école de Habay-la-Vieille : ce bâtiment a été choisi sur base de différents critères et sert d'exemple. La commune pourra ensuite reprendre le type de démarches qui y auront été faites pour l'appliquer à d'autres bâtiments.
- La convention des maires avec l'élaboration d'un bilan CO2 et d'un plan d'action
- L'émission d'avis sur le bilan CO2 et le projet éolien
- Le suivi de dossiers énergétiques de la commune : deux réseaux de chaleur prévus sur Habay-la-Neuve (au Châtelet et dans le centre de Habay-la-Neuve), l'installation d'une turbine hydraulique au Châtelet, l'amélioration de l'éclairage public, le cadastre énergétique des bâtiments communaux,...
- La participation à des conférences externes et à des débats
- Les actions de sensibilisations

### Les actions communales en matière d'énergie

Travaillant de concert avec le CCPEH, la commune a initié une série de projets relatifs au domaine énergétique.

→ **Elle s'est entourée** : engagement d'un écopasseur et relance du CCPEH

→ **Elle s'est engagée** : adhésion à la convention des maires en 2012 avec réalisation d'un bilan CO2 et d'un plan d'action

→ **Elle économise l'énergie** : réalisation d'un cadastre énergétique des bâtiments, réponse à l'appel à projets UREBA exceptionnel en 2013 pour l'isolation de différents bâtiments

→ **Elle investit dans les énergies renouvelables** : deux réseaux de chaleurs sont sur la table pour Habay-la-Neuve et un projet d'énergie hydraulique est à l'étude au Châtelet

## 2. LES ACTEURS DE L'ÉLABORATION DU NOUVEAU PCDR/A21L

### 2.1. Une œuvre collective

L'élaboration d'un PCDR se déroule grâce à l'implication de différents acteurs :



Figure 1: Les acteurs de l'ODR (dessin d'Ivan THIENPONT)

- **La commune** : l'ODR est pilotée par quelques capitaines : les élus (Collège communal et Conseil communal) ainsi que l'administration communale. La commune de Habay a fait le choix de se lancer dans une telle opération et en est le maître d'ouvrage.
- **Un auteur** : un bureau d'étude, Impact SPRL, a été désigné pour élaborer le document, en étroite collaboration avec l'ensemble des autres acteurs.
- **La population** : réunions de village et commission locale permettent à chaque citoyen qui le désire de réaliser avec d'autres l'état de la situation de la commune, de définir des objectifs de développement et les projets à mettre en œuvre. Cette « démocratie directe » est tempérée par le fait que la décision finale reste au Conseil communal.
- **La Wallonie** : la Direction Générale Opérationnelle de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et de l'Environnement (DGO3) est associée à la démarche afin de garantir le bon déroulement du processus. Elle délivre en fin d'élaboration du programme un avis de conformité. La Commission Régionale d'Aménagement du Territoire, pour sa part, rend un avis au Ministre sur la qualité de chaque PCDR. Le Gouvernement Wallon délivre l'accord final pour la mise en œuvre de l'opération.
- **Un organisme d'accompagnement** : la FRW apporte une assistance au déroulement de l'opération : animation des réunions, secrétariat, conseils (voir en annexe 1).

## 2.2. La Commune

La présente opération de développement rural a pour particularité d'avoir été lancée avant les élections et donc d'avoir été ensuite mise en place par un nouveau collège communal. Ainsi, l'ancien collège (et l'ancien conseil) ont assuré la plupart des modalités officielles et la coordination du démarrage du travail d'information (visite de la commune, entretien des personnes ressources, consultations citoyennes) jusqu'à la présentation du diagnostic participatif à l'ancienne CLDR.

Si l'ancien collège avait déjà eu l'expérience de la première ODR, le nouveau a dû apprendre ce mode de fonctionnement. Il a ainsi repris le travail qui avait débuté et s'est montré tout aussi enthousiaste que l'équipe précédente en s'appropriant particulièrement bien la démarche. Il s'est investi dans les réflexions stratégiques tout au long du processus d'élaboration du PCDR et a participé à différentes démarches liées, comme les rencontres avec les forces vives, des appels à projets (Biodibap, Vis mon village,... voir chapitre 0). Le Tableau 3 reprend les principales réunions de coordination qui ont eu lieu avec le collège communal dans le cadre de l'élaboration du PCDR.

Tableau 3 : Principales réunions de coordination avec le collège communal durant l'élaboration du PCDR

Date	Objet de la réunion	Participants
05/07/11	Information au collège pour la mise en œuvre d'une 2 <sup>ème</sup> ODR par Michel Jourez	Commune, FRW
22/08/11	Information au collège sur l'agenda 21 local par Michel Jourez	Commune, FRW
29/08/11	Désignation de l'auteur de PCDR par le <b>conseil communal</b> : attribution du marché à SPRL Impact	Commune
05/10/11	Information au <b>conseil communal</b> sur l'ODR-A21L par Michel Jourez et approbation de la charte d'engagement pour l'A21L	Commune, FRW
29/11/11	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation d'une visite de terrain pour l'auteur et la FRW</li> <li>• Planning et organisation des consultations des personnes ressources</li> <li>• Réflexions sur la méthode pour l'A21L</li> <li>• Planning et organisation des informations-consultations</li> <li>• Organisation des modalités de renouvellement de la CLDR</li> <li>• Mise en place d'un programme de communication sur la nouvelle ODR</li> </ul>	Commune, FRW, Impact
22/03/12	Présentation du pré-diagnostic par l'auteur	Commune, FRW, Impact
09/07/12	Bilan des consultations et calendrier des étapes à venir	Commune, FRW
31/08/12	Bilan de l'avancement de l'ODR et accord pour publier le bulletin communal spécial	Commune, FRW
17/12/12	Information sur l'ODR au <b>nouveau collège communal</b> et calendrier de l'ODR	Commune, Impact
20/02/13	Présentation de l'ODR au <b>nouveau conseil communal</b>	Commune, FRW, presse
25/06/13	Bilan des groupes de travail et calendrier de l'ODR	Commune, FRW, Impact
13/01/14	Analyse des projets mis en évidence, priorités de la commune	Commune, FRW, Impact
28/04/14	Questions d'éclaircissement sur les projets	Commune, FRW, Impact
16/06/14	Présentation des fiches-projets des lots 1 et 2 par l'auteur	Commune, FRW, Impact, DGO3

Au premier plan dans les contacts avec les citoyens, le personnel communal. Celui-ci a été invité à une séance d'information le 2 février 2011 sur la nouvelle ODR qui se mettait en place et sera appelé par la suite à se mobiliser pour réfléchir à la prise en compte au quotidien du développement durable.

## 2.3. La Commission Locale de Développement Rural, l'organe moteur de l'ODR

Cheville ouvrière de l'Opération de Développement Rural, la Commission Locale de Développement Rural est associée à toutes les phases d'élaboration et de mise en œuvre du programme communal de développement rural. Composée dans le cadre du premier PCDR, elle a été renouvelée dans le contexte de l'élaboration du deuxième. Très dynamique, elle a participé à toutes les étapes de l'élaboration du PCDR et en a dressé les axes directeurs.



Figure 2 : Une partie des membres actifs de la CLDR de Habay (CLDR du 14 octobre 2013)

### 2.3.1. Composition de la CLDR

La première CLDR de Habay, quelque peu essoufflée suite à ces 10 années de mise en œuvre du 1<sup>er</sup> PCDR, a été associée aux premières étapes de l'élaboration du PCDR (consultations et groupes de travail) avec la volonté de profiter de ces étapes pour rechercher de nouveaux volontaires.

Bien qu'une première explication concernant la CLDR fût donnée lors des séances de consultation en 2012, c'est en 2013 que l'appel aux candidats a été lancé. Un article a été publié dans le bulletin communal et un feuillet explicatif (incluant un formulaire) a été distribué lors des séances des groupes de travail thématiques.

### 3/ la Commission Locale de Développement Rural

Parallèlement aux groupes de travail, la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) de Habay sera renouvelée.

**Vous pouvez déjà postuler !** Un formulaire est disponible en ligne ([www.pcdr-habay.be](http://www.pcdr-habay.be)) ou sur demande.

Cette commission est composée d'habitants des différents villages et se veut représentative de la population et des différents secteurs socio-économiques.

Elle est composée pour un maximum d'1/4 de mandataires communaux et pour 3/4 d'habitants.

La CLDR sera désignée par le Conseil Communal et jouera un rôle moteur dans l'opération.

Ses missions :

- L'élaboration du Programme communal de développement rural en tant que tel (voir page 4) ;
- Le suivi de la mise en œuvre des projets et des actions du programme ;
- La diffusion de l'information en tant que relais villageois ;
- La suggestion d'avis et de conseils.



Figure 3 : Appel à candidatures pour la CLDR, extrait du bulletin communal



**Appel aux candidats !**  
Devenez membre de la CLDR

**La Commission Locale de Développement Rural**

La CLDR poursuit un rôle moteur dans l'opération puisque c'est elle qui soumettra au Conseil communal les objectifs à atteindre et les projets à mettre en œuvre pour le développement de la commune.

À partir de sa création, elle est associée à toutes les phases d'élaboration du Programme Communal de Développement Rural.

Pour en savoir plus : [www.pcdi-habay.be](http://www.pcdi-habay.be)

**Quel est le rôle de cette commission ?**

- 1 Cette commission est composée d'habitants des différents villages et se voit représenter de la population et des différents secteurs socio-économiques.
- 2 Elle est composée pour un maximum de 14 de mandataires communaux et pour 24 d'habitants.
- 3 La CLDR sera désignée par le Conseil communal.

**Vous êtes intéressé(e) à rejoindre cette commission pour représenter votre village? Complétez le bulletin ci-dessous!**

**Formulaire de candidature à la Commission Locale de Développement Rural**  
renvoyer le formulaire ci-dessous à l'administration communale, Direction Générale de l'Urbanisme  
4000 Habay-la-Neuve  
Rue de la Gare 10  
011 41 16 20  
069 89 00 00  
www.pcdi-habay.be

**Annexe A21L (oct. 2013)**

Nom : \_\_\_\_\_ Quel est votre numéro de téléphone ? \_\_\_\_\_  
 Prénoms : \_\_\_\_\_  
 Adresse : \_\_\_\_\_  
 Rue : \_\_\_\_\_  
 N° : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_  
 Village : \_\_\_\_\_  
 E-mail : \_\_\_\_\_  
 Téléphone : \_\_\_\_\_  
 Année de naissance : \_\_\_\_\_  
 Profession : \_\_\_\_\_  
 Lieu de travail : \_\_\_\_\_  
 Si vous êtes retraité, quelle était votre profession jusqu'à présent ? Si vous êtes étudiant, quelle est votre dernière école ? \_\_\_\_\_

Ne vous membres d'association(s) : \_\_\_\_\_  
 Si oui, laquelle (lesquelles) : \_\_\_\_\_

100% L'opération de Développement Rural de Habay est accompagnée par la Fondation rurale de Wallonie

Figure 4 : Formulaire de candidature pour la CLDR

Un appel particulier à été adressé aux anciens membres de la CLDR (notamment lors de la séance de CLDR du 20 juin 2013) ainsi qu'aux personnes ayant participé aux séances de consultations.

La CLDR a été entièrement renouvelée en septembre 2013. La constitution de la « nouvelle CLDR » a été présentée au Conseil communal en date du 18/09/2013.

13 nouveaux habitants ont alors rejoint les 11 membres de la CLDR ayant choisi de poursuivre l'aventure. Parmi ceux-ci, 6 représentants du conseil communal (dont 5 faisaient partie de l'ancienne CLDR, déjà en tant que mandataires).

Les nouveaux membres ont été accueillis lors de la séance du 14 octobre 2013 et ont été invités à se présenter via une animation de type "photo-langage". Suite aux présentations mutuelles, les grandes lignes de l'Opération de Développement Rural (ligne du temps, missions de la CLDR) leur ont été détaillées. En outre, il a été proposé à la CLDR de revoir le règlement d'ordre intérieur (ROI). Aucune modification n'a été suggérée (voir ROI en annexe 2).

En 2014, quatre membres dont trois de l'ancienne CLDR ont désiré se retirer pour des raisons personnelles. D'autres ont montré leur intérêt à rejoindre le groupe et six nouveaux membres ont alors été intégrés (dont un avait participé à l'ancienne CLDR). La composition finale de la CLDR a dès lors été examinée une nouvelle fois au conseil communal du 18/02/2015.



Figure 5 : Animation photo-langage pour la présentation des membres de la CLDR et de leurs motivations (14/10/13)

Dans son état définitif, la CLDR est constituée de 26 membres dont 6 mandataires communaux. Y sont représentés de manière équilibrée, les habitants des différents villages de la commune, ainsi que les intérêts économiques, sociaux, culturels et environnementaux (voir liste des membres en annexe 3). La Figure 6 compare la répartition des membres de la CLDR par village et la répartition de la population communale dans les différents villages.

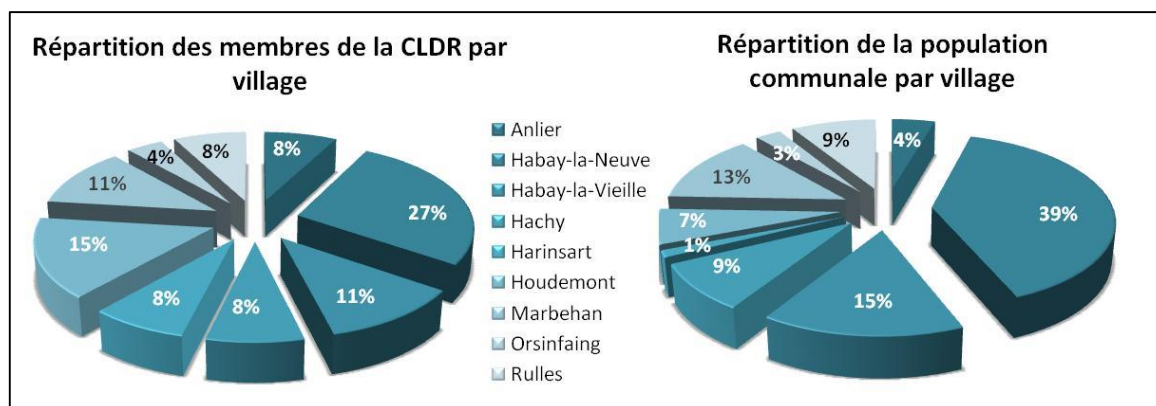


Figure 6 : Diagramme de comparaison entre la répartition des membres de la CLDR et la répartition de la population entre les villages d'Habay (octobre 2013)

L'adéquation entre la proportion d'habitants des différents villages au sein de la commune de Habay et la composition de la Commission Locale de Développement Rural est particulièrement bonne. La sous-représentation des habitants de Habay-la-Neuve est compensée par une représentation plus affirmée des petits villages et principalement de Anlier et Harinsart.

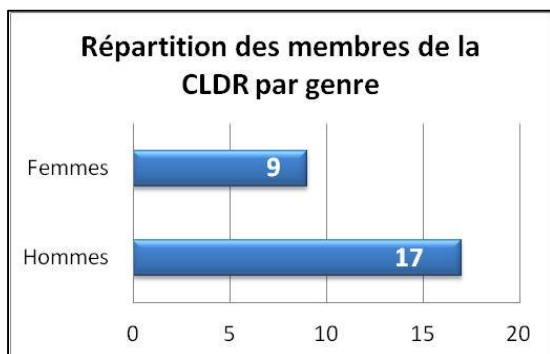


Figure 7 : Histogramme présentant le nombre d'hommes et de femmes au sein de la CLDR

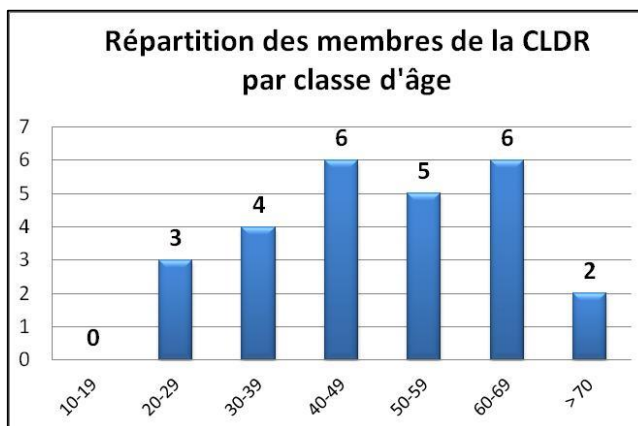


Figure 8 : Histogramme de répartition des membres de la CLDR par tranche d'âge.

La Figure 7 met en évidence une sur-représentation masculine au sein de la CLDR, tandis que la Figure 8 montre une bonne présence des différentes tranches d'âge, bien que les plus âgés (les plus de 70 ans) soient moins nombreux.

### 2.3.2. Missions de la CLDR

La CLDR a été associée à toutes les phases d'actualisation et de mise en œuvre du PCDR. Organe consultatif à la disposition de la commune, la commission locale est consultée quant aux projets liés au PCDR et répond régulièrement à différentes demandes d'avis pour d'autres dossiers spécifiques. Dans le cadre de l'élaboration du PCDR, les membres de la CLDR se sont attelés à l'examen des propositions issues des réunions villageoises et des groupes de travail afin de définir une stratégie de développement appropriée et prenant en compte les évolutions de la commune. Les membres de la CLDR se sont mobilisés par ailleurs pour la réalisation de diverses actions de types immatérielles liées au PCDR (voir point 0 "Actions mobilisatrices suivies par la CLDR durant l'élaboration du PCDR").

Avant de mettre en place la nouvelle CLDR, les membres de la première ont été consultés quant à leur ressenti vis-à-vis de leur implication. Le résultat de cette démarche figure au point 1.2.3 (La satisfaction des acteurs). Ont été notamment exprimées, les volontés de recevoir plus d'informations et de renforcer l'implication des membres dans le suivi des projets.

### 2.3.3. Fréquentation de la CLDR

La CLDR s'est réunie à fréquence régulière, à chaque étape de l'élaboration du nouveau PCDR.

La CLDR mise en place pour le premier PCDR ne s'est réunie que trois fois au cours de la période d'information-consultation. La nouvelle CLDR s'est quant à elle réunie à de plus nombreuses reprises dès sa mise en place, afin de définir la stratégie de développement. Lors de ces réunions, la fréquentation des membres de la CLDR fut très régulière avec une moyenne de 12 participants par réunion (hors visites de terrain).

Le Tableau 4 illustre la participation des membres de la nouvelle CLDR durant toute la phase d'élaboration du PCDR. Les réunions 13, 14 et 17 correspondent à des visites de terrain.

Tableau 4 : Participation de la CLDR dans le cadre de l'actualisation.

Réunion	Date	Type	Participants		
			CLDR	Autres*	Total
1	20/10/2011	CLDR	9	?	?
2	07/08/2012	CLDR	11	4 (1+3)	15
3	20/06/2013	CLDR	11	2 (2+0)	13
4	14/10/2013	CLDR	14	2 (2+0)	16
5	28/10/2013	CLDR	13	2 (2+0)	15
6	14/11/2013	CLDR	13	3 (3+0)	16
7	02/12/2013	CLDR	14	3 (3+0)	17
8	16/12/2013	CLDR	14	4 (3+1)	18
9	06/02/2014	CLDR	12	2 (2+0)	14
10	10/03/2014	CLDR	11	2 (2+0)	13
11	31/03/2014	GT - CLDR	7	5 (3+2)	11
12	03/04/2014	GT - CLDR	10	4 (3+1)	14
13	15/05/2014	CLDR-Terrain	8	7 (4+3)	15
14	04/06/2014	GT-Terrain	4	7 (3+4)	11
15	11/06/2014	GT - CLDR	14	9 (4+5)	23
16	03/07/2014	CLDR	9	5 (4+1)	14
17	30/07/2014	GT - Terrain	2	3 (2+1)	5
18	23/10/2014	CLDR	12	5 (3+2)	17
19	09/02/2015	CLDR	17	2 (2+0)	19
20	XXX	CLDR			

\*Le nombre de participants issus de la CLDR est distingué des autres participants de manière à mettre en évidence la dynamique d'ouverture de la démarche aux invités et experts. La colonne "Autres participants" comprend toute personne extérieure à la CLDR ; les agents de développement FRW et l'auteur de projet constituent le premier chiffre entre parenthèses.

## 3. PROCESSUS

Le contenu du travail réalisé et les résultats détaillés se retrouvent dans les parties 3 et 4 du PCDR.

Le processus suivi pour la réalisation du PCDR est illustré par le Tableau 5 ci-dessous. Deux années ont été nécessaires à son élaboration, dans lesquelles une période de latence a été respectée en raison des élections communales d'octobre 2012. En effet, il était important de ne pas laisser se mélanger des messages politiques aux dynamiques de participation citoyenne qui se devaient de rester indépendantes.

Une attention toute particulière a été portée sur la qualité du procédé afin qu'il soit :

- **Intégré** : S'inscrivant dans la philosophie d'une ODR et d'un agenda 21 local, la démarche d'élaboration s'est voulue la plus globale possible. Dès le début, un maximum de regards différents ont été utilisés pour constituer le diagnostic participatif. Personnes ressources, citoyens, acteurs locaux, collège communal,... ont été consultés.
- **Itératif et progressif** : Le processus utilisé peut-être qualifié d'itératif dans le sens où la démarche employée a progressé en boucles revenant à chaque fois à une consultation citoyenne et/ou de la CLDR. Après chaque rencontre : groupes de travail, consultation des acteurs locaux et collège communal ; un retour vers les citoyens a donc été réalisé. Ces boucles ont suivi une progression logique qui a amené les participants à aboutir à une sélection de projets clés permettant de répondre à la stratégie choisie.
- **Interactif** : La diversité des personnes rencontrées durant tout le processus, ainsi que la diversité des thématiques abordées ont nécessité d'adapter en permanence les animations et le type de communication. Par exemple, lors des groupes de travail, les citoyens ont bénéficié d'une information spécifique à chaque thématique apportée par une personne extérieure. Les acteurs locaux, plus habitués à ce type de réflexion, ont été consultés via des animations plus complexes.
- **Cohérent** : Une attention toute particulière a été portée sur la cohérence du travail, notamment en présentant à chaque étape un bilan de l'étape précédente, en vérifiant avec les membres de la CLDR que les pistes et idées apportées s'intégraient dans la stratégie globale du PCDR.

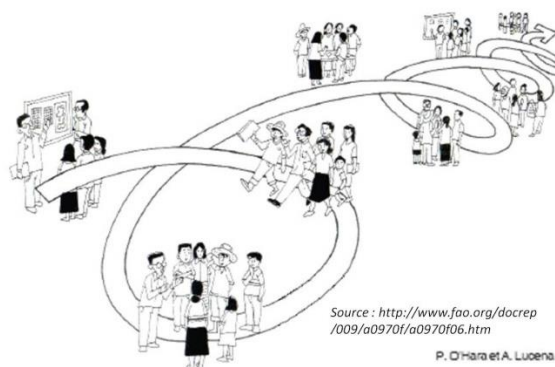


Figure 9 : Illustration du processus itératif et progressif utilisé pour aboutir au PCDR.

Tableau 5 : Ligne du temps synthétique de l'élaboration du dossier d'actualisation du PCDR

MOIS	ACTION PRINCIPALE		§ correspondant	Séance de CLDR	Campagne de communication
	Participation citoyenne	Travail de l'auteur			
janv-12	Entretien des <b>personnes ressources</b> + information au personnel communal	Rédaction du <b>pré-diagnostic</b>	4.1		
fév-12					
mars-12					
avr-12	Information-consultation des habitants		4.2		X X
mai-12					
juin-12					
juil-12		Rédaction du <b>diagnostic participatif</b>	4.3.1	X	
août-12	Bilan du diagnostic participatif avec la CLDR				
sept-12	////////////////////	////////////////////			X
oct-12	ELECTIONS 2012				
nov-12	////////////////////	////////////////////			
déc-12	Synthèse des séances de consultations avec le collège	Préparation des GT : détermination d'enjeux	4.3.2		
janv-13					
févr-13					
mars-13	Consultation des associations		4.4		X X
avr-13	Groupes de travail thématiques pour l'élaboration de la stratégie		5		
mai-13					
juin-13					
juil-13				X	
août-13		Synthèse des GT et ébauche de stratégie de développement			
sept-13					
oct-13	Analyse de la stratégie par la CLDR (synthèse des GT) + Réunion des forces vives		6.1.1 6.1.2 6.1.3	XX X XX	
nov-13					
déc-13					
janv-14	Répartition des projets en lots par la CLDR	Finalisation de la stratégie de développement	6.1.4 7.2	X X	X
févr-14					
mars-14	Groupes de travail projets de la CLDR (notamment visites de terrains)			X	
avr-14					
mai-14					
juin-14	Analyse fiches projets du lot 1	Rédaction des <b>fiches projets</b>			
juil-14					
août-14					
sept-14					X
oct-14	Fixation de la stratégie et hiérarchisation des projets	Finalisation de la rédaction du PCDR	6.1.5	X	
nov-14					
déc-14					
janv-15					
févr-15	Rapport annuel			X	X

**Remarque :** Les élections communales ayant eu lieu en octobre 2012, toutes les réunions publiques ont été suspendues dès juin 2012 afin de garantir un climat constructif à la réflexion. De même, le processus a été mis entre parenthèse les deux mois suivant les élections dans l'attente de la mise en place du nouveau Collège.

## 4. CONSULTATION DE LA POPULATION

Une opération de développement rural, c'est tout d'abord une réflexion menée avec la population sur l'ensemble des aspects qui font la vie d'une commune rurale. Sur base d'un pré-diagnostic élaboré par le bureau d'études Impact sprl (recueil d'éléments objectifs et quantifiés), les agents de développement de la FRW ont rencontré les citoyens. Cela a permis d'élaborer un diagnostic complet, prenant en compte le ressenti des habitants : le diagnostic participatif. Ce diagnostic participatif a été la base d'une réflexion citoyenne thématique à l'occasion de la mise en place de différents groupes de travail. Voici le détail du contenu de cette démarche et de ses résultats.

### 4.1. Préparation : terrain, personnes ressources

#### 4.1.1. Reconnaissance du territoire

Afin de se familiariser avec le territoire communal, les agents de développement et l'auteur de programme ont effectué quelques visites de terrain. Ils ont dressé des fiches de lecture de terrain reprenant toutes les observations, en termes de patrimoine, aménagement du territoire, sécurité,... Cela leur a permis de visualiser les éléments objectifs repris dans la 1<sup>ère</sup> partie du PCDR.

#### 4.1.2. Les personnes ressources

Les agents de développement ont également rencontré un certain nombre de personnes ressources. L'objectif de ces rencontres était de faire le point sur les atouts et faiblesses de la commune, des villages et dans des thématiques spécifiques ; et d'identifier d'éventuels besoins ou débuts de pistes. L'intérêt de ces entretiens était également de profiter de la proximité de ces acteurs avec les citoyens afin d'assurer un relais vers la population – le meilleur média de communication restant le bouche à oreilles.

Tableau 6 : Personnes ressources rencontrées

Date	Personne ressource	Fonction, raison de la rencontre
09/12/2011	Serge Bodeux	Bourgmestre
09/12/2011	Daniel Schutz	Echevin
19/12/2011	Olivier Barthélemy	Echevin
06/01/2012	Pierre Fasbender	Animateur-directeur du centre culturel de Habay
06/01/2012	Luc Antoine et Albert Scholtes	Association des commerçants de Marbehan
20/01/2012	Jacques Laurent	Echevin
23/01/2012	Alain Gaspard	Administrateur des logements sociaux « La maison Virtonaise »
25/01/2012	Joël Marinozzi	Animateur économique IDELux
26/01/2012	Isabelle Houtart	Présidente CPAS
26/01/2012	Martine Simon	Echevine
03/02/2012	Maxime Malotaux	Coordinateur Agence de Développement Local
12/03/2012	Thomas Colback	Journaliste et habitant
23/03/2012	Jean-Luc Bodeux	Journaliste
12/10/2012	Nicolas Ancion	Coordinateur Plan de cohésion sociale
22/10/2012	François Bary, Michel Dolmans et Yves Storder	Coopérative Lucéole

18/01/2013	Pierre-Louis Uselding	Echevin du développement rural
21/02/2013	Pierre Bouillon	Echevin des finances
28/02/2013	Jean-Marc Devillet	Échevin des travaux
09/07/2013	Sylvie Fasbender	Présidente CPAS
16/07/2013	Isabelle Poncelet	Bourgmestre

Le choix des personnes ressources à interviewer s'est fait de manière à obtenir un panel diversifié des forces vives locales. Ces personnes ont été interviewées en suivant la technique de l'entretien semi-directif (discours centré autour de différents thèmes définis au préalable, mais l'interrogé approfondit à sa guise les thématiques qui lui sont privilégiées).

La synthèse des comptes-rendus des personnes interrogées est disponible en annexe 4.

D'autres personnes ont été rencontrées, notamment pendant les groupes de travail thématiques (Parc naturel, syndicats d'initiatives, agriculteurs, observatoire de la santé, etc.). Certains d'entre eux ont par ailleurs intégré la CLDR.

### 4.1.3. Le personnel communal

Interlocuteur principal entre la population et les mandataires communaux ; acteur particulier de la dynamique communale ; l'agent communal est une personne clé pour le bon déroulement d'un PCDR. Ainsi, le 2 février 2012, le personnel communal a été invité à une séance d'information sur la nouvelle ODR qui démarre. Leur attention a été tout particulièrement attirée sur la différence entre l'ancienne et la nouvelle ODR qui est l'ajout de l'agenda 21 local.

## 4.2. Information-consultation des habitants des villages

### 4.2.1. Programme des séances et communication

Début 2012, il a été convenu avec le Collège communal d'organiser une séance d'information-consultation dans chaque village de la commune. Le programme de ces séances est repris dans le tableau ci-dessous.

Tableau 7 : Programme des séances d'information-consultation dans chaque village de Habay

Date	Villages concernés	Lieu de réunion
16/04/2012	Anlier	CRIE
24/04/2012	Habay-la-Neuve	Le Pachis
02/05/2012	Harinsart, Marbehan, Orsinaing	Ancienne Mairie de Marbehan
07/05/2012	Hachy	Réfectoire des Ardents
10/05/2012	Habay-la-Vieille, Nantimont	Ecole communale de Habay-la-Vieille
14/05/2012	Houdemont	Salle Le Soleil Levant
21/05/2012	Rulles	Salle Saint Maximin

Un toutes-boîtes global a été distribué avant le début de l'ensemble des séances et un toutes-boîtes par séance a ensuite été distribué dans les villages concernés afin de rappeler la date. Par ailleurs, des articles ont également été insérés dans le bulletin communal pour annoncer les séances de consultation et expliquer leur finalité ; des affiches ont été apposées dans les lieux publics et des panneaux en bordure de chaussée. De plus, les membres de la CLDR ont été conviés personnellement.



Figure 10 : Exemple de toutes-boîtes annonçant une séance d'information-consultation



Figure 11 : Exemple de panneaux placés en bordure de chaussée pour annoncer les séances d'information-consultation

#### 4.2.2. Objectifs des réunions d'information-consultation villageoise

Les objectifs des réunions d'information-consultation villageoise étaient :

- Informer les citoyens sur l'élaboration d'un deuxième PCDR, sur ses enjeux, ses apports pour le territoire et son déroulement ; ainsi que sur sa dimension A21L
- Dresser l'état de la situation pour aboutir à un diagnostic participatif de la Commune
- Mener une réflexion citoyenne sur l'avenir de la commune

Il s'agissait dès lors de récolter les avis d'un maximum d'habitants, en venant les rencontrer dans leur village.

#### 4.2.3. Méthode de travail et déroulement

La méthode de travail a été choisie de manière à ce que les consultations soient des moments privilégiés de contact avec les citoyens, permettant à l'ensemble des habitants d'exprimer leur point de vue. Les mots d'ordre étaient donc :

- Elus en retrait
- Présentation d'un premier « portrait » de la commune mettant en évidence les évolutions récentes de manière à faciliter la réflexion
- Travail sur les atouts et faiblesses de la commune en groupes de citoyens constitués librement

#### **Le canevas d'animation de chaque consultation était le suivant :**

##### **1. ACCUEIL, INTRODUCTION PAR LE BOURGMESTRE**

##### **2. INFORMATION**

##### **⇒ L'OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL**

- Présentation de la FRW
- Constat : l'évolution du monde rural
- Définition, principes et acteurs d'une Opération de développement Rural



- Petite histoire du PCDR de Habay – Conventions en cours
- L'élaboration d'un deuxième PCDR – Objectifs et calendrier
- La dimension Agenda 21 Local
- Le renouvellement de la CLDR - Appel à inscriptions

⇒ **HABAY : PORTRAIT DE VOTRE COMMUNE**

- Tour d'horizon de la commune de Habay : données statistiques, outils communaux et transcommunaux (situation géographique, population, environnement, patrimoine, habitat, logement, mobilité, économie, tourisme, vie sociale, associative, sportive et culturelle, déchet, énergie)

**3. CONSULTATION : COMMENT VOYEZ-VOUS VOTRE COMMUNE ?**

⇒ **TRAVAIL EN GROUPES** (voir détail de la méthode ci-dessous)

- 3 thèmes à piocher successivement
- 10 minutes par thème
- Les + et – de votre village et de votre commune (évolutions)



⇒ **MISE EN COMMUN**

**4. CONCLUSIONS – VERRE DE L'AMITIÉ**

Les réflexions au sein des groupes étaient orientées autour de trois thématiques centrales :

- **Entreprendre dans la commune de Habay**  
Emploi, commerces, agriculture, forêt, tourisme, produits locaux,...
- **Habiter à Habay**  
Aménagement du territoire, environnement, patrimoine, logement, espaces publics, énergie, sécurité et mobilité,...
- **Vivre ensemble à Habay**  
Petite enfance, jeunesse, aînés, solidarité, vie associative, sportive et culturelle, vie au village,...

Pour chaque thème, les participants étaient sollicités sur base de ce canevas :

<b>Par rapport à la thématique que vous avez piochée ....</b>	
	
<b>Quels sont les atouts, les forces de votre village et de votre commune ? Comment les préserver ? Vos propositions ?</b>	<b>Quelles sont les faiblesses de votre village et de votre commune ? Comment les améliorer ? Vos propositions ?</b>

La mise en commun était quant à elle organisée sous forme d'un débat animé autour de la synthèse réalisée par les rapporteurs de chaque groupe. Les réactions étaient ensuite confrontées avec les résultats du pré-diagnostic. Des précisions étaient amenées par les mandataires communaux.

#### 4.2.4. Fréquentation et résultats

Au total, 153 citoyens ont participé aux 7 réunions villageoises qui se sont tenues en avril et mai 2012.

Tableau 8 : Participation aux réunions villageoises d'information-consultation

Date	Villages concernés	Nombre d'habitants participants
16/04/2012	Anlier	35
24/04/2012	Habay-la-Neuve	13
02/05/2012	Harinsart, Marbehan, Orsinaing	28
7/05/2012	Hachy	19
10/05/2012	Habay-la-Vieille, Nantimont	23
14/05/2012	Houdemont	22
21/05/2012	Rulles	13

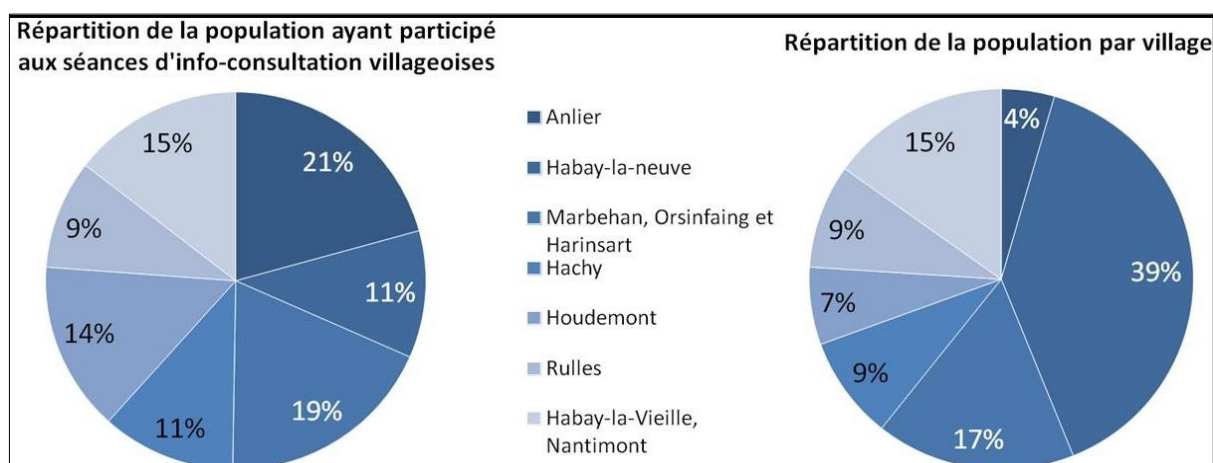


Figure 12 : Diagrammes de comparaison entre la répartition des participants aux séances d'information-consultation et la répartition de la population entre les villages de la Commune de Habay.

La Figure 12 illustre la répartition des participants aux séances d'information-consultation selon le village et la répartition de la population totale des villages en 2012. On constate que la fréquentation est proportionnellement égalitaire pour la plupart des villages, à l'exception de Habay-la-Neuve d'un côté (proportion de participants largement inférieure à la proportion d'habitants), et de Houdemont et Anlier de l'autre côté (proportion de participants largement supérieure à la proportion d'habitants).

Un compte rendu global a été rédigé pour les sept réunions d'information-consultation villageoises et a été envoyé par mail et/ou par courrier postal, selon le choix des participants (voir annexe 5)



Figure 13 : Séance d'information-consultation à Anlier



Figure 14 : Séance d'information-consultation à Marbehan



Figure 15 : Séance d'information-consultation à Hachy



Figure 16 : Séance d'information-consultation à Habay-la-Vieille

### 4.3. Vulgarisation des séances d'information - consultation

#### 4.3.1. Bilan du diagnostic participatif avec la CLDR

Lors de la réunion de CLDR du 07/08/2012, un bilan des séances d'information - consultation a été présenté à la CLDR de l'ancienne ODR. En même temps, c'était l'occasion de marquer la transition vers la nouvelle ODR et pour ce faire un logo symbolisant cette deuxième opération a été proposé.

La vulgarisation des résultats s'est déroulée en 3 étapes :

1. **Explication de la méthode utilisée lors des séances d'information - consultation**
2. **Analyse statistique de la fréquentation :** Une photographie de chaque séance est projetée avec indication de la date et du nombre de participants.
3. **Résultats :** Des généralités concernant tous les villages sont tout d'abord présentées ; ensuite quelques données sont épinglées village par village.



Figure 17 : Couverture du bulletin communal spécial ODR-A21L

A la fin de la réunion, un calendrier présentant la suite de l'élaboration de la nouvelle ODR a été présenté et les participants ont été invités à s'inscrire aux groupes de travail thématiques.

### 4.3.2. Diffusion d'une synthèse des séances d'information-consultation

Le 12/12/2012 et le 13/01/2013, le Collège et la FRW ont fait le point sur les séances de consultations villageoises et ont préparé la suite de l'opération de développement rural.

Les 7 séances d'information-consultation dans les villages ont fourni les informations nécessaires à une première synthèse qui servira à la rédaction du diagnostic participatif. Etant donné la quantité de réunions et d'informations recueillies, cette synthèse s'est avérée trop lourde à partager auprès des citoyens.

Afin que ceux-ci puissent prendre connaissance de l'intérêt de leur participation et de ce qui sera fait de leurs apports, la synthèse a été vulgarisée sous la forme d'un bulletin communal spécial paru durant le premier trimestre 2013 (voir annexe 6).

Par ailleurs, cette brochure a tenu un rôle d'information sur la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) et sur les groupes de travail thématiques en proposant déjà aux gens d'y participer.

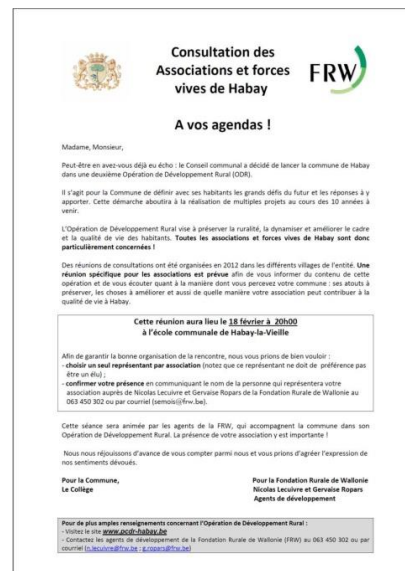


Figure 18 : Courrier d'invitation à la consultation des forces vives le 18/03/13

## 4.4. Information-consultation des associations et forces vives

### 4.4.1. Programme de la séance et communication

Une particularité de la commune de Habay est le nombre important d'acteurs locaux qui y sont actifs et qui rendent la vie associative riche et variée.

Dans le but d'obtenir un diagnostic participatif le plus complet possible et de valoriser la connaissance que ces acteurs ont du territoire, un maximum d'associations de la commune ont été consultées, au même titre que les citoyens.

Sur base de sa liste des associations, la commune a invité personnellement par courrier postal ces acteurs locaux à venir s'exprimer le 18 mars 2013.

### 4.4.2. Objectifs de la consultation des forces vives<sup>1</sup>

Cette réunion spécifique pour les associations a été prévue afin d'informer les acteurs locaux du PCDR en cours sur son contenu et de les écouter quant à la manière dont ils perçoivent leur commune : ses atouts à préserver, les choses à améliorer et aussi de quelle manière chaque association peut contribuer à la qualité de vie à Habay.

<sup>1</sup> Les réunions des forces vives à Habay ont été essentiellement composées des associations d'intérêt communal (Syndicat d'initiatives, Asinerie de l'Ô, Œuvres sociales, etc.) et des organismes « para-communaux » (Agence de développement local, Eco-passeur, Centre culturel, Parc Naturel, etc.).

### 4.4.3. Méthode de travail et déroulement

La méthode de travail a été définie sur base de 5 objectifs :

1. **Inform**er les forces vives de la commune de l'existence du PCDR, de son mécanisme et de son intérêt
2. **Impliquer** les forces vives dans la dynamique du PCDR
3. Leur **présenter les résultats des consultations villageoises** et le pré-diagnostic afin de recueillir leurs réactions à chaud
4. Mieux **comprendre la dynamique associative** sur le territoire
5. Apprendre à **connaître les acteurs et leurs projets** en cours ou en préparation

L'animation s'est déroulée selon le canevas décrit ci-dessous.

#### **La réunion de consultation des forces vives a été organisée selon ce canevas :**

##### **1. INTRODUCTION DU COLLÈGE**

##### **2. INFORMATION**

- L'ODR-A21L : Acteurs et étapes
- Tour d'horizon de la commune et de la vie associative
- Explication de la méthode de consultation

##### **3. CONSULTATION**

- Travail en sous-groupes sur le questionnaire A : "Dynamique associative de Habay"

#### **Questionnaire A : la dynamique associative de Habay**

**Comment percevez-vous la dynamique associative au sein de la commune de Habay en ce qui concerne :**

- Les activités proposées par rapport aux besoins des habitants (contenu, répartition sur le territoire, prix...)
- L'implication des habitants (volontariat, bénévolat,...)
- La collaboration entre les associations (partenariats, coordination...)

**Comment pourrait-on envisager une bonne dynamique entre le monde associatif et la commune de Habay ?**

- Au niveau du soutien, de la coopération, de la communication, des complémentarités d'actions,...

- Travail individuel sur le questionnaire B : "Projets que les associations souhaitent développer"

### Questionnaire B : vos projets

Répondez au deux questions suivantes sur des papillons adhésifs (autant que vous le voulez). Allez placer vos papiers sur la feuille de synthèse fixée au mur.



**Question 1 :** « Dans votre association, quels projets qui vous tiennent particulièrement à cœur souhaitez-vous développer? »  
(Quoi ? Avec qui ? Quand ? Comment ?)

**Question 2 :** « De manière générale, quels seraient selon vous les projets associatifs indispensables dans les années à venir à Habay ? »

- Travail individuel sur le questionnaire C :

### Questionnaire C :

Le troisième questionnaire était réalisé par l'Agence de Développement Local (ADL Habay-Tintigny). Il portait plus spécifiquement sur les besoins en petit matériel des associations. Ses résultats sont traités par l'ADL.

- Mise en commun avec rapporteurs sur les questionnaires A et B

## 4. CONCLUSIONS DU COLLÈGE

### 4.4.4. Fréquentation et résultats

Cette réunion s'est tenue le 18/03/2013 et a rassemblé un total de 21 participants, soient 21 associations. Le compte-rendu avec la liste des présences figure en annexe 7.



Figure 19 : Consultation des forces-vives le 18/03/2013.

## 5. GROUPES DE TRAVAIL THÉMATIQUES

### 5.1. Groupes de travail thématiques

#### 5.1.1. Programme des séances et communication



Figure 20 : Toutes-boîtes envoyé pour inviter à participer aux groupes de travail thématiques

Le toutes-boîtes global (bulletin communal spécial) qui a été distribué avant le début des séances invitait les citoyens à s'investir dans l'élaboration du PCDR par un approfondissement de 8 thématiques qui sont particulièrement ressorties dans les séances d'information-consultation.

Les citoyens ont été également invités à ces séances via des affiches et des toutes-boîtes. Les membres de la CDLR précédente et les participants des séances d'information-consultation ont été invités personnellement. Dans la communication utilisée pour ces

invitations, les 8 thématiques ont été présentées sous la forme de questions ouvertes (Tableau 9).

Tableau 9 : Présentation des 8 thématiques des groupes de travail de 2013

Quand ?	Où ?	De quoi parlera-t-on ?
15 avril 20h00	Ecole de Habay-la-Vieille	Liens entre les habitants (solidarités, différences sociales, générations, vie associative, culture,...) <b>Comment donner une place pour chacun ?</b>
22 avril 20h00	Réfectoire des Ardents à Hachy	Services et équipement (sport, culture, vie associative) <b>Comment offrir les meilleurs services et infrastructures à la population ?</b>
29 avril 20h00	Le Soleil Levant à Houdemont	Mobilité <b>Comment organiser les déplacements de demain ?</b>
6 mai 20h00	Salle du Conseil à Habay-la-Neuve	Urbanisme et logement <b>Comment répondre aux besoins en logement à long terme ? Quelles perspectives d'aménagement souhaite-on à Habay ?</b>
13 mai 20h00	Salle Saint-Maximin à Rulles	Ressources naturelles locales <b>Comment protéger et mieux utiliser les ressources naturelles locales (eau, air, bois, pierre, agriculture...) ?</b>
23 mai 20h00	Salle le Brûly à Orsinaing	Nature et patrimoine / Environnement et patrimoine bâti <b>Comment préserver et enrichir l'environnement naturel et bâti de la commune ?</b>
27 mai 20h00	Ancienne Mairie à Marbehan	Economie locale <b>Comment les activités économiques et touristiques peuvent-elle se développer dans la commune ?</b>
3 juin 20h00	CRIE à Anlier	Consommation durable (Eco-consommation, déchets, énergie) <b>Moins est-il mieux ? Comment pouvons-nous ensemble réduire nos consommations et agir autrement ?</b>

Pour quasiment toutes les thématiques, des personnes-ressources ont été invitées à informer les participants du contexte et de leurs actions liés à la thématique (Tableau 10). Ainsi, les discussions ont pu se construire sur base d'informations concrètes et objectives.

Tableau 10 : Personnes ressources associées aux groupes de travail thématiques de 2013

Date	Thème	Personnes-ressources
15 avril	Liens sociaux	<b>Observatoire local de la santé</b> : Corinne Toussaint <b>Plan de cohésion sociale (PCS) de Habay-Tintigny</b> : Maïté Sondag
22 avril	Services et équipements	/
29 avril	Mobilité	<b>Conseiller en mobilité</b> et plan intercommunal de mobilité (PICM) de Habay-Léglise : Barbara Dzindzio
06 mai	Aménagement du territoire et logement	<b>Impact sprl</b> : Stéphane Mottiaux
13 mai	Ressources naturelles	<b>Coopérative Lucéole</b> : François Bary
23 mai	Patrimoine naturel et bâti	<b>Plan communal de développement de la nature (PCDN)</b> : Vincianne Schockaert
27 mai	Économie et tourisme	<b>Agence de développement local (ADL) Habay-Tintigny</b> : Maxime Malotaux <b>Maison du tourisme du Pays d'Anlier</b> : Marie-Claude Marchal <b>Projet Massif Forestier de la forêt d'Anlier</b> : Audrey Robert
03 juin	Consommation durable	<b>Eco-passeur pour Habay-Tintigny-Étalle</b> : Jérémy Van Leeuwen <b>Centre régional d'initiation à l'environnement (CRIE) d'Anlier</b> : Dominique Renoy

### 5.1.2. Objectifs des réunions thématiques

Les groupes de travail thématiques ont suivi les séances d'informations-consultations. Ils ont ainsi pu traiter les différentes thématiques en mettant en face-à-face les ressentis des citoyens (diagnostic participatif) et les informations plus objectives du diagnostic territorial. Les objectifs poursuivis étaient de :

- Vérifier et enrichir les diagnostics participatif et territorial ;
- Traiter la matière des informations-consultations, la trier et l'élaguer ;
- Dégager des pistes de solutions aux problèmes identifiés dans la phase de diagnostic ;
- Formuler de manière participative des défis, des objectifs et des projets pour aider la CLDR à élaborer une stratégie de développement.

La réunion avec les acteurs du territoire qui a suivi les groupes de travail poursuivait les objectifs suivants :

- Informer les forces vives de la mise en place d'un PCDR sur la commune et les inviter à y participer
- Collecter un maximum d'informations sur ce qui se fait déjà sur la commune par ces acteurs
- Prendre connaissance de la sphère d'activités de chacun, de sa zone d'influence
- Faire des ponts entre les sujets cités par les citoyens et leurs activités
- Identifier les acteurs pouvant être liés à chaque projet
- Mettre en évidence les moyens de contact et de communication



### 5.1.3. Méthode de travail et déroulement

Lorsque les réunions d'information-consultation se sont terminées, le traitement de toutes les informations a directement débuté. La préparation des réunions thématiques a ensuite été effectuée avec le nouveau Collège communal issu des élections, lors des réunions de coordination des 12/12/2012 et 13/01/2013. Huit thématiques à retravailler sur base des réunions d'informations-consultations ont été définies et il a été décidé de les traiter en huit réunions séparées.

#### **Le canevas d'animation des groupes de travail thématiques était le suivant :**

##### **1. L'OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL DE HABAY**

- Où en est-on dans le processus ?
- Invitation à poser sa candidature pour devenir membre de la CLDR
- Présentation du blog du PCDR

##### **2. PRÉCISION DU THÈME**

- Reprise de la question centrale et développement de celle-ci
- Mise en lien entre le thème et le développement durable
- Présentation des éléments du diagnostic participatif concernant le thème sous la forme d'une liste des atouts/ressources et des faiblesses/enjeux
- Questions/réponses/validation/correction du diagnostic
- Présentations des personnes ressources, de leurs activités et de leur analyse de la commune autour du thème

##### **3. QUESTION 1, TRAVAIL INDIVIDUEL : LES DÉFIS**

- Les participants sont invités à proposer un défi, un rêve, une idée principale en rapport avec la thématique

#### **Feuille de réponse pour exprimer le défi**

Exercice 1 : formulez un ou plusieurs défis en rapport avec la thématique « ... »

Pour les habitants de la commune de Habay...

... Je rêve que dans 10 ans,



##### **4. QUESTION 2, TRAVAIL EN SOUS-GROUPES : OBJECTIFS ET PISTES À TRANSMETTRE À LA CLDR**

- Les participants ont à leur disposition les documents suivants :
  - ✓ Des cartes de la commune
  - ✓ Le tableau atouts/faiblesses issu du diagnostic participatif
  - ✓ Les propositions d'objectifs issus des consultations
  - ✓ Les propositions de projets issus des consultations
  - ✓ Les projets du PCDR précédents liés au thème (lot 3)
- Ils réagissent en sous-groupes aux propositions, les valident ou non et les

*complètent*

- *Un rapporteur est désigné pour chaque groupe*

**5. MISE EN COMMUN**

**6. CONCLUSION**

### 5.1.4. Fréquentation et résultats

Les groupes de travail ont rassemblé 73 personnes différentes en dehors des agents de développement et de l'auteur de projet. L'ensemble des comptes-rendus est consultable en annexe 8.

Tableau 11 : Participation aux groupes de travail thématiques en 2013

Date	Thème	Nombre de participants	
		Total	Élus
15 avril	Liens sociaux	16	6
22 avril	Services et équipements	15	6
29 avril	Mobilité	16	4
06 mai	Aménagement du territoire et logement	15	3
13 mai	Ressources naturelles	15	3
23 mai	Patrimoine naturel et bâti	13	4
27 mai	Économie et tourisme	15	7
03 juin	Consommation durable	15	6
<b>Total</b>		<b>120</b>	<b>39</b>



Figure 21 : Groupes de travail thématiques du 15/04 au 03/06/2013

## 6. PROCESSUS DE DÉFINITION D'UNE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT PAR LA CLDR

Poursuivant les quatre critères de ce PCDR, le processus de définition de la stratégie de ce PCDR a intégré les différents acteurs du territoire qui seront amenés à mettre en œuvre les projets, c'est-à-dire, outre les mandataires communaux, la CLDR et les forces vives. La consultation de ces acteurs a rendu le processus itératif puisqu'à chaque étape un retour vers les forces vives a été réalisé. Le niveau d'interactivité est également à mettre en évidence, car il est tout particulièrement nécessaire pour rendre le travail compréhensible par tous et permettre une cohérence dans les décisions à tous les niveaux.

### 6.1. Une élaboration progressive

#### 6.1.1. Travail sur la stratégie à partir d'une synthèse des groupes de travail thématiques

Plusieurs réunions de la CLDR ont été consacrées à la stratégie.

##### Réunion de la CLDR du 14 octobre 2013 :

- Rappel - l'Opération de Développement Rural/Agenda 21 local de Habay
- Mise en place de la CLDR : Présentation des membres, missions de la CLDR, Règlement d'Ordre Intérieur de la CLDR, communication de la CLDR
- Présentation et discussion autour des résultats de la consultation des habitants « les grands constats »
- Calendrier et photo de famille



Figure 22 : Photo-langage pour se présenter (14/10/13)

⇒ Cette réunion a permis aux membres de la CLDR, qui avaient reçu les comptes rendus des groupes de travail avec l'invitation, de s'immerger dans les grands constats pour Habay et de les commenter.

##### Réunion de la CLDR du 28 octobre 2013 :

- Approbation du PV de la réunion précédente
- Présentation d'une proposition de stratégie par Impact sprl
- Travail sur la stratégie
- Travail sur le défi
- Divers



Figure 23 : Travail en groupe CLDR

- ⇒ Les membres de la CLDR ont amélioré et commenté une proposition de stratégie préparée par Impact Sprl et la FRW qui répondaient aux grands constats.
- ⇒ Ils ont travaillé sur les grandes lignes d'un défi pour Habay, orienté autour de la cohésion sociale et de la convivialité.

### 6.1.2. Analyse de la synthèse des groupes de travail par les forces-vives

#### Réunion avec les acteurs locaux du 4 novembre 2013

Les quelques 135 projets issus des groupes de travail thématiques ont été passés en revue avec les acteurs locaux afin de mettre en évidence d'éventuels liens avec ce qui se fait déjà ou d'identifier des porteurs projet potentiels. Cette réunion est détaillée dans le paragraphe 7.2.

- ⇒ L'intérêt de cette réunion a été de pouvoir informer la CLDR au mieux dans son travail de sélection des projets.

### 6.1.3. Mise en relation des projets et de la stratégie

#### Réunions de la CLDR du 14 novembre 2013 et du 2 décembre 2013

Durant ces deux réunions, l'ensemble des projets, qui ont déjà été commentés par les forces vives, a été passé en revue. Les deux séances étaient organisées de la même manière :

- Approbation des PV des réunions précédentes
- Introduction :
  - Le but de la réunion
  - Les projets en cours : parcours rapide
  - Rappel de la stratégie
- Travail sur les projets

**Les critères à prendre en compte**

- **Objectif : définition de projets « feu vert »**
  - Répondant à la stratégie
  - Variés : matériel ou immatériel
  - Pertinent - important
  - Faisable : Localisé, précis, concret
  - En partie ou entièrement réalisable par la commune ou par d'autres opérateurs



**!!! N'hésitez pas à modifier, restructurer des projets**

Figure 24 : Instructions données en séance pour la sélection des projets

- ⇒ Les membres de la CLDR ont identifié les projets à approfondir ultérieurement via un travail en groupe et un travail individuel (gommettes). Les projets étaient présentés en lien avec les grands constats afin de favoriser une réflexion globale.

#### Réunion de CLDR du 16 décembre 2014

- Informations préalables
  - Présentation Bénédicte Frankard
  - Approbation des PV
- Bilan de l'analyse des projets par objectifs et définition de projets phares
- Verre de l'amitié



Figure 25 : Verre de l'amitié (16/10/14)

- ⇒ Lors de cette réunion, Bénédicte Frankard (DGO3) était présente et a pu éclairer les participants sur les liens entre leur travail et la politique du développement rural.

- ⇒ Les projets retenus lors des deux réunions précédentes ont été présentés par objectifs principaux, notamment afin de bien s'assurer que la stratégie conçue précédemment était cohérente et qu'elle pourrait avoir une mise en œuvre concrète.
- ⇒ Les participants ont été informés concernant la convention des Maires, les logements tremplins, la démarche « città slow »<sup>2</sup> menée par l'ADL et les ateliers ruraux
- ⇒ Des projets « phares » ont été sélectionnés.

#### 6.1.4. Identification des projets, hiérarchisation et approfondissement

##### Réunion de la CLDR du 6 février 2014

- Informations préalables
  - Composition de la CLDR
  - Approbation du PV de la réunion précédente
  - Rapport annuel
- Présentation de la stratégie en termes de développement durable
- Mise en lot des projets du lot 1

- ⇒ Un travail par groupe a permis la définition d'un lot de projets prioritaires : localisés, faisables, précis, pertinents

##### Réunion avec les acteurs locaux du 6 mars 2014

La liste définitive des projets qui seront retenus pour le PCDR étant fixée par la CLDR, un retour vers les acteurs locaux a été organisé. En se concentrant sur cette liste, une série de commentaires ont été recueillis en vue d'optimiser leur définition. Cette réunion est détaillée dans le paragraphe 7.2.

##### Réunion de la CLDR du 10 mars 2014 :

- Approbation du PV de la réunion précédente
- Analyse de la stratégie en termes de développement durable (suite)
- Présentation d'un premier approfondissement des projets immatériels
- Mise en lot des projets du lot 2 et 3 (suite)
- Divers

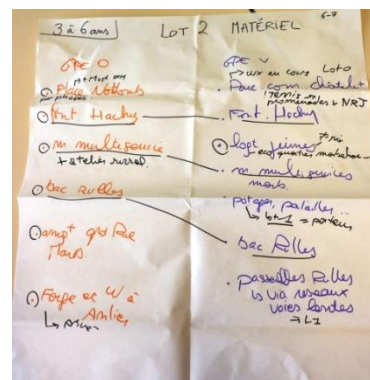


Figure 26 : Résultat de la mise en lot 2

- ⇒ Les participants ont exprimé leur difficulté à analyser la stratégie en termes de développement durable sans connaître encore précisément les projets qui sont prévus. La détermination d'indicateurs leur semble très difficile dans ce contexte.
- ⇒ Un travail par groupe a permis la définition des lots.

<sup>2</sup> Città Slow : réseau mondial de municipalités ayant décidé de promouvoir le bien-être, la qualité de vie et la santé de leurs habitants à travers une politique de gestion de la ville bien particulière. C'est une politique axée sur le développement durable, la promotion des produits locaux et la convivialité. [www.cittaslow.net](http://www.cittaslow.net)

### Réunions de la CLDR du 31 mars 2014 et du 3 avril 2014

Lors de ces deux réunions, l'ensemble des projets du lot 1 a été passé en revue suivant le canevas suivant :

- Rappel de la raison et des objectifs de la réunion
- Examen des projets :
  - Création d'une maison de village à Anlier
  - Création d'un réseau de voies lentes inter-villages et sensibilisation à l'utilisation du vélo
  - Aires de détente dans les villages
  - Création d'un potager, d'un poulailler et d'un compost collectifs
  - Aires de détente dans les villages
  - Aménagement de l'étang Rémy à Habay-la-Neuve
  - Aménagement de la place du Centenaire à Habay-la-Vieille



Figure 27 : Animation par post-it de couleurs

- ⇒ Pour chaque projet, l'auteur présente ses propositions et les membres de la CLDR présents (avec parfois des personnes invitées) réagissent.
- ⇒ A chaque fois, une analyse des projets en termes de développement durable est proposée par la FRW en fonction des quatre piliers (économique, social, environnemental, culturel) et de trois principes (participation, partenariats, prise en compte du futur).
- ⇒ Les discussions ont pu aboutir à identifier : les besoins, le pourquoi, l'aspect pérennité et les usagers du projet (via une animation par post-it de couleur).

### Visites de terrain de la CLDR du 3 avril et 15 mai 2014

En fonction de leur disponibilité et de leur souhait, les membres de la CLDR ainsi que des personnes invitées ont pris connaissance de la réalité de terrain pour trois projets.



Le 3 avril 2014, visite du site pour une maison de village à Anlier



Le 15 mai 2014, visite du site de l'Etang Remy



Le 15 mai 2014, visite et analyse du centre de Habay-la-Neuve (place Nothomb et rue Emile Baudrux).

Figure 28 : Visites de terrain des 3/04 et 15/05/14.

- ⇒ Ces déplacements ont permis de faire le point sur les besoins concrets et les attentes, ainsi que d'apporter des informations concrètes pour l'élaboration des fiches projets.

### Réunion de la CLDR du 11 juin 2014

- Introduction : Nouveaux membres de CLDR
- Examen de 3 projets ayant fait l'objet d'une visite de terrain par la CLDR
  - Aménagement de la place Pierre Nothomb à Habay-la-Neuve (visite du 15 mai)
    - Analyse de l'assistance architecturale et urbanistique de la FRW
    - Mise en lien avec le travail d'analyse effectué par la CLDR
  - Aménagement de l'étang Remy en lieu de loisir et de convivialité (visite du 15 mai)
    - Discussion sur les lignes directrices du projet
  - Création d'une maison de village à Anlier (visite du 4 juin)
    - Discussion sur les grandes options d'aménagement de la salle
- Répartition des projets dans le temps, discussion



Figure 29 : CLDR du 11/06/14

- ⇒ Cette réunion a permis de partager les visites de terrain avec ceux qui n'y ont pas participé et qui ont pu ainsi réagir ou compléter certains éléments.
- ⇒ Le projet de l'aménagement de la place pierre Nothomb a pu être discuté de manière franche et aboutir sur le fait que le périmètre doit être plus important avec un projet d'aménagement global de centre et que le projet n'était pas assez mûr.

### Réunion de la CLDR du 3 juillet 2014

Présentation du contenu des fiches-projets matériels du lot 1 avec esquisses par l'auteur de programme

- Aménagement de la place du Centenaire à Habay-la-Vieille
- Création d'une maison de village à Anlier
- Aménagement de l'étang Remy en un lieu de loisir et de convivialité
- Création d'un réseau de voies lentes inter-villages
- Création d'un potager, d'un poulailler et d'un compost collectifs
- Création d'infrastructures ludiques et récréatives dans les villages

- ⇒ Les participants ont pu réagir aux propositions de fiches par projet et permettre aux auteurs de projeter de finaliser leur travail.

### Visite de terrain de la CLDR du 30 juillet 2014

Afin de mieux déterminer les besoins et les possibilités en termes de mobilité douce dans le village de Rulles, une visite de terrain a été organisée avec quelques membres de CLDR de Rulles et un habitant.

Les passerelles situées sur des chemins intéressants ont été visitées afin de connaître leur état, ainsi qu'un sentier potentiellement aménageable.



Figure 30 : Visite de terrain à Rulles (30/07/14)

### 6.1.5. Finalisation du document

#### Réunion de la CLDR du 23 octobre 2014

- Point sur la stratégie et proposition d'un défi
- Présentation du contenu des fiches-projets matériels du lot 1 avec estimations financières
  - Commune – Création d'infrastructures ludiques et récréatives dans les villages sur base d'une réflexion globale.
  - Habay-la-Vieille – Création d'un jardin partagé.
  - Création d'un réseau de voies lentes inter-villages et sensibilisation à l'utilisation du vélo.
  - Anlier – Création d'une maison de village.
  - Habay-la-Neuve – Aménagement de l'étang Rémy.
  - Habay-la-Vieille – Aménagement de la place du Centenaire.
- Hiérarchisation des projets avec choix de la première convention
- Divers : projet d'aménagement de l'hôtel du châtelet à HLN

- ⇒ Les participants ont pu fixer la stratégie globale du PCDR
- ⇒ Les projets phares du PCDR ont pu être commentés par Mme Frankard au sujet de leur faisabilité et de leurs points forts
- ⇒ L'ensemble des projets a été hiérarchisé.

## 6.2. Synthèse des réunions de la CLDR

La synthèse du contenu des différentes séances de CLDR se trouve au point 6.1. ci-dessus. L'ensemble des comptes rendus des réunions figure en annexe 9.

Tableau 12 : Activités et participation de la CLDR dans le cadre de l'actualisation

Réunion	Date	Objectif(s) de la réunion
1	20/10/2011	Lancement de la démarche de la nouvelle ODR
2	07/08/2012	Etat d'avancement projets 1 <sup>ère</sup> ODR Résultats des séances d'information-consultation
3	20/06/2013	Avant-projet aménagement hôtel du Chatelet Rapport annuel Évaluation de la 1 <sup>ère</sup> ODR Bilan de l'ODR en cours
4	14/10/2013	Mise en place de la nouvelle CLDR Avis sur les résultats des consultations
5	28/10/2013	Définition d'une stratégie de développement (objectifs) au départ d'une proposition
6	14/11/2013	Présélection de projets selon les résultats de 4 GT thématiques
7	02/12/2013	Présélection de projets selon les résultats de 4 GT thématiques
8	16/12/2013	Bilans des pistes et projets retenus Sélection de projets phares
9	06/02/2014	Répartition des projets en lots : constitution du lot 1
10	10/03/2014	Répartition des projets en lots : constitution des lots 2 et 3
11	31/03/2014	GT projet : analyse des projets du lot 1
12	03/04/2014	GT projet : analyse des projets du lot 1 (suite)
13	15/05/2014	Visite de terrain : étang Remy et place Nothomb à Habay-la-Neuve



<b>14</b>	04/06/2014	Visite de terrain : maison de village d'Anlier
<b>15</b>	11/06/2014	GT projet : retour sur les projets vus en visites de terrain Bilan des mises en lots
<b>16</b>	03/07/2014	Présentation des fiches projets du lot 1 réalisées par l'auteur
<b>17</b>	30/07/2014	Visite de terrain : passerelles, venelle et "Sentier 42" de Rulles
<b>18</b>	23/10/2014	Finalisation de la stratégie et de la hiérarchisation + fiches projets lot 1
<b>19</b>	09/02/2015	Rapport annuel + suivi des projets

## 7. ACTIONS MOBILISATRICES SUIVIES PAR LA CLDR DURANT L'ÉLABORATION DU PCDR

L'élaboration du PCDR de Habay a vu l'émergence d'actions et de projets qui ont alimenté la réflexion de la CLDR et la dynamique de l'opération de développement rural.

### 7.1. Réalisation du profil local de santé (PLS) de Habay

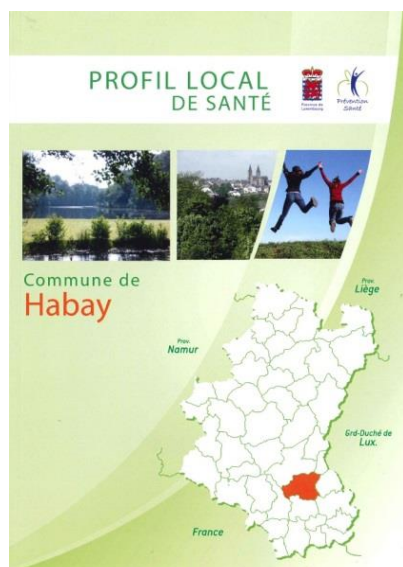


Figure 31 : Profil local de santé d'Habay

Le Profil Local de Santé (PLS) de Habay a été réalisé à la demande de la Commune par l'Observatoire de la santé de la Province de Luxembourg (Service prévention santé) dans le cadre d'une collaboration avec la Fondation rurale de Wallonie.

Un PLS consiste en une photographie de la situation sanitaire et sociale de la commune. Il s'agit d'une compilation de données sur différents thèmes tels que la population (natalité, vieillissement par exemple), les facteurs socio-économiques, l'offre de soins,...

La perspective adoptée par l'Observatoire de la Santé au sein de ce document s'inscrit dans une approche globale de la santé, à savoir un état de complet bien-être physique, mental et social qui ne consiste pas seulement en l'absence de maladies (OMS 1986). Ce travail tente donc de présenter non seulement des données démographiques et sanitaires, mais aussi sociales, économiques et environnementales (expositions professionnelles).

L'objectif de cet outil est de susciter une réflexion autour de la santé globale des individus (identification de certains éléments déterminants) et de participer à l'analyse de la situation dans une démarche de projet à l'échelon communal. Il cible les décideurs politiques et les acteurs locaux en leur offrant un outil pour appréhender certaines caractéristiques de la population avec laquelle ils travaillent et les aider à orienter leur stratégie.

Il a été présenté au groupe de travail thématique « liens sociaux » du 15 avril 2013 par Corinne Toussaint de l'Observatoire de la santé, a été distribué en plusieurs exemplaires à la Commune et est disponible sur le blog de l'ODR.

### 7.2. Tables-rondes des acteurs locaux ou forces-vives

#### 7.2.1. Objectifs de l'action

La commune de Habay possède un bon nombre d'associations, mais le monde associatif reste encore assez cloisonné. Pour s'inscrire dans une démarche de développement durable, une réflexion sur les liens entre ces acteurs et les projets du PCDR a été lancée. La commune et la CLDR se sont accordées sur l'intérêt d'une certaine forme de coordination et de communication avec les forces-vives. Ainsi, deux réunions avec les acteurs locaux ont été organisées lors des moments clés de l'élaboration du PCDR.

La première a eu lieu le 4 novembre 2013, soit après les groupes de travail thématiques qui ont fait ressortir une liste de projets potentiels, et avant le traitement de ces projets par la CLDR. La réunion a eu lieu après une première réunion de CLDR qui portait sur la définition d'une stratégie pour le PCDR. L'objectif était de faire les liens avec les actions des acteurs, de connaître leur avis sur la pertinence et la faisabilité des projets. Pour de nombreux projets, des liens directs avec les activités des associations ont pu être réalisés. Le traitement des projets par la CLDR a donc pu se faire à la lumière des réactions des acteurs locaux.

La seconde réunion s'est tenue le 3 juin 2014, soit après la sélection et la définition des projets par la CLDR, et avant leur finalisation complète. Cette réunion a permis des précisions supplémentaires pour la mise en place des projets, comme par exemple l'ajout de l'implication de l'un ou l'autre acteur. Des remarques concrètes ont également été formulées qui serviront à une bonne mise en œuvre dès activation des fiches-projets.

Par ailleurs, la CLDR avait souhaité un projet intitulé "Mise en place d'une table-ronde des acteurs locaux à Habay" qui vise à une meilleure coordination des acteurs entre eux. Ce projet a pu être abordé lors de cette seconde réunion et a été particulièrement bien accueilli par les acteurs qui ont directement réfléchi à la manière de le mettre en œuvre (notamment via l'ADL).

### 7.2.2. Déroulement

La réunion avec les forces-vives du 4 novembre 2013 a consisté en un passage en revue de la liste de projets qui a débouché des groupes de travail thématiques avec les citoyens. Un total de 135 projets a été commenté par les acteurs locaux.

#### **Le canevas d'animation de la première table-ronde des forces-vives était le suivant :**

##### **1. TOUR DE TABLE, PRÉSENTATION DE CHACUN**

##### **2. INTRODUCTION**

- Où en sommes-nous dans le processus de l'ODR/A21L ?
- Objectifs de la rencontre : donner et recevoir de l'information ; donner et recevoir des apports du PCDR
- Bilan sur la stratégie du PCDR issue des consultations et d'une première analyse par la CLDR

##### **3. TOUR DE TABLE – AVIS DES ACTEURS SUR LES PROJETS**

- Que faites-vous déjà dans vos actions qui s'apparente à ces projets souhaités par la population ?
- Que souhaiteriez-vous développer en lien avec ces idées ?
- Avez-vous des remarques ou des précisions à apporter vis-à-vis de cette liste de projets potentiels ?

##### **4. TEMPS D'ÉCHANGE**

- Mise en évidence des zones d'influence possibles de chaque participant
- Accentuer les liens naturels entre les organismes et leurs actions

##### **5. CONCLUSION ET SYNTHÈSE**

La seconde réunion, du 3 juin 2014 avait deux avantages par rapport à la précédente : les intervenants se connaissaient déjà beaucoup mieux et le nombre de projets à traiter était beaucoup moins important, soient 39 projets.

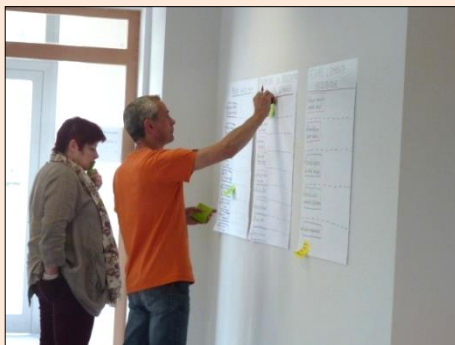
**Le canevas d'animation de la seconde table-ronde des forces-vives était le suivant :**

**1. INTRODUCTION**

- Où en sommes-nous dans le processus de l'ODR/A21L ?
- Objectifs de la rencontre
- Détail de quelques projets dont les intitulés ne sont peut-être pas suffisants

**2. RÉACTIONS SUR POST-IT**

Les projets sont affichés et les participants collent leurs remarques en-face des projets concernés. Les remarques sont ensuite lues en plénière et discutées.



**3. LE PROJET « MISE EN PLACE D'UNE TABLE-RONDE DES ACTEURS LOCAUX À HABAY »**

Échanges par un tour de table

**4. CONCLUSION ET SYNTHÈSE**

### 7.3. Appels à projets Biodibap

La biodiversité et la nature constitue un volet important pour Habay qui s'inscrit dans un Plan Communal de Développement de la Nature. Deux appels à projet Biodibap ont été lancés par la Région durant l'élaboration du PCDR-A21L de Habay. Sur base de sollicitations citoyennes et associatives, la commune a postulé à chaque fois et obtenu une aide financière.

#### 7.3.1. Biodibap à Marbehan - 2013

En septembre 2012, à la demande du comité qui gère et anime la Fontaine de Marbehan, récemment rénovée dans le cadre du PCDR précédent, la FRW a aidé à la définition d'une première idée d'aménagement lié à la nature et au bois.

En 2013, l'appel à projet régional a permis de concrétiser ces pistes d'aménagement extérieur pour favoriser la biodiversité mais aussi en faire un site attractif et convivial. Avec le Parc naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier, la FRW, la Commune et le comité ont proposé un projet qui a été retenu.



Figure 32 : Aménagement Biodibap à la fontaine de Marbehan.

Aujourd'hui, on y trouve une cabane en saule vivant dans laquelle les enfants jouent, un plessis en saule vivant et des haies pour séparer le site de la rivière, des nichoirs à oiseaux, un hôtel à insecte et un petit pré fleuri.

### 7.3.2. Biodibap à la villa gallo-romaine de Mageroy - 2014

Dans le cadre des informations-consultations de 2012 et des réunions de la CLDR, un projet de valorisation du site de Mageroy près d'Habay-la-Vieille avait été identifié.

Au niveau archéologique, la villa gallo-romaine de Mageroy est connue pour son bassin maçonné antique qui est le plus grand du nord de la Gaule. Près de 2000 visiteurs sont comptabilisés chaque année, ce qui en fait la première attraction touristique de la Commune.

En 2014, la région lançait de nouveau un appel à projet Biodibap. L'association gérant le site (Arc'hab), la commune, le Parc naturel, le PCDN, la FRW, l'auteur de projet de PCDR ont rédigé une réponse qui a reçu l'assentiment des autorités.

Le projet vise à créer un habitat favorable aux espèces pollinisatrices, à créer un espace agréable connecté aux richesses historiques et archéologique de la commune et à sensibiliser les nombreux visiteurs du site de Mageroy aux objectifs écologiques et à la protection des pollinisateurs.

En 2014-2015, différents espaces ont été mis en place : le rucher pédagogique qui permettra aux apiculteurs de l'asbl Arc-Hab de réaliser des animations pour faire découvrir les abeilles et les liens entre l'apiculture romaine et actuelle ; la haie vive qui protégera le rucher et l'ensemble du site des vents dominants ; les arbres haute-tige et les prairies fleuries qui offriront de nouvelles sources d'alimentation pour les abeilles sauvages et domestiques.

## 7.4. Des plaines de jeu dans les villages

Thème revenant très souvent lors des consultations citoyennes, les aires de détente et plaines de jeu ont formé un projet prioritaire du PCDR. En effet, les plaines de jeux qui existaient autrefois sont devenues vétustes et ont été démontées pour des raisons de sécurité : les besoins sont importants. Ainsi, une réflexion globale a été souhaitée par la CLDR sur l'ensemble de la commune. Cette dernière a établi 5 principes généraux :

- Le principe de hiérarchisation (local/communal/supracommunal)
- Le principe de participation des usagers et des riverains
- Le principe de personnalisation de l'espace, diversité des équipements
- Le principe d'accessibilité (piéton, vélo, voiture, PMR)
- Le principe d'une animation des espaces

Ce travail fait l'objet d'une fiche-projet. Entre-temps, la commune est restée attentive à toute occasion de mettre en œuvre l'objectif en participant aux appels à projets liés.

### 7.4.1. Appel à projet "Vis mon village" à Orsinfain

Une plaine de jeux était autrefois installée sur la place de l'église à Orsinfain. Très appréciée par les habitants, elle a dû être démontée faute de l'obtention de l'agrément de Vinçotte. Le comité de village d'Orsinfain (Asbl « au Brûly ») a souhaité répondre à l'appel à projet « Vis mon village ! » de la fondation Roi Baudouin afin de revaloriser l'espace tel qu'il était auparavant.

Désireuse de soutenir cette initiative, la commune a fait appel aux agents FRW pour monter le dossier. Une série de rendez-vous ont ainsi été programmés :

- Une réunion de préparation du dossier et du calendrier avec le Comité de village
- Une consultation des habitants adultes pour définir des pistes d'aménagement à réaliser
- Une consultation des enfants du village (de 6 à 16 ans) pour connaître leurs attentes

- Une réunion de synthèse avec le Comité de village.
- Une réunion de présentation du dossier au Comité de village pour finalisation.

La consultation des adultes a rassemblé 12 habitants. Un questionnaire leur a été remis pour être rempli en sous-groupes ; une mise en commun a ensuite été réalisée. Les questions avaient pour objectif de définir des lignes directrices pour le projet et se présentaient sous la forme :

- Quel rôle a pour vous la place de l'église?
- Comment imaginez-vous cette place dans l'avenir? Quel aménagement de convivialité souhaitez-vous y développer?
- En quoi ce projet permettra de stimuler la vie communautaire et d'augmenter les contacts entre habitants? En quoi est-il spécial, original ?



Figure 33 : Plaine de jeu d'Orsinfaing, avant et après l'appel à projet "Vis mon village"

Le lendemain, les enfants étaient à leur tour consultés, 8 enfants de 6 à 11 ans étaient présents. L'animation qui leur a été préparée a été totalement adaptée et était ciblée sur l'expression par le dessin.

### **La consultation des enfants a suivi le canevas d'animation suivant :**

#### **1. MISE EN CONTEXTE**

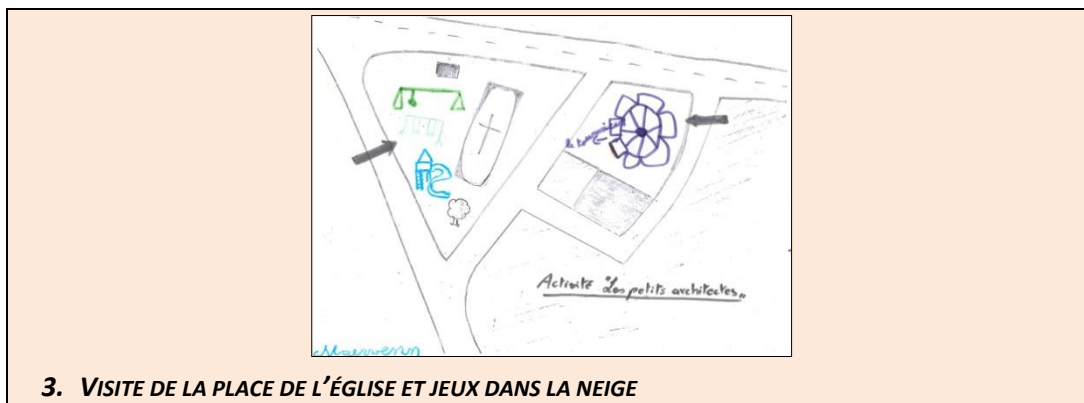
- Mise en cercle pour présentation de chacun (nom, âge, année scolaire...)
- Photolangage : choix d'une photo parmi un ensemble choisi sur le thème du jeu à l'extérieur
- comment aimes-tu jouer dehors ?
- Explication du projet par les animateurs (sur base de photos)
- Baguette magique : chaque enfant fait un tour de magie pour obtenir une place de l'église **IDÉALE**, il passe ensuite la baguette à celui qu'il souhaite

#### **2. DESSIN INDIVIDUEL**

- Carte postale « Comment on joue à Orsinfaing »



- Petit architecte : dessiner un schéma pour la place de l'église



### 7.4.2. Réflexion sur une plaine de jeu à Houdemont

Le Comité Local d'Animation (C.L.A.) et l'Association des comités réunis de Houdemont (A.C.R.H.) ont demandé à la commune de trouver une solution pour un espace vert de détente qui manque fortement aux habitants du village. A la demande de la commune, la FRW a animé, le 2 avril 2014, une réunion de réflexion avec les villageois pour lancer le débat et identifier les différents besoins (localisation, équipements...). Trente villageois ont répondu présent. Le projet est en cours de réflexion, une des difficultés étant la localisation (de nombreuses zones inondables).

#### **L'animation a suivi le canevas suivant :**

##### **1. INTRODUCTION PAR L'ÉCHEVINE NATHALIE MONFORT**

##### **2. INFORMATION**

- Diaporama présentant différentes pistes pour un espace vert de détente attractif
- Zoom sur une parcelle envisagée et discussion sur l'emplacement

##### **3. ANIMATION CRÉATIVE :**

- Chaque participant reçoit une des 11 cartes "personnage" (enfant, adolescente, adolescent, accompagnant, personne âgée, touriste, adulte, bébé, personne avec un handicap, randonneur, promeneur de chien)
- Pendant 20 minutes, ils notent sur post-it les éléments qui répondent à la question :

**"En se mettant dans la peau de votre personnage,  
quels éléments rendraient l'aire de convivialité attractive ?"**

- Collecte des post-it, lecture et collage sur un tableau en les rassemblant par thème
- Débat à partir de la lecture des papiers

##### **4. CONCLUSION**

- Synthèse des grandes idées qui sont ressorties
- Invitation des participants à s'inscrire pour créer un groupe de travail



## 8. LA COMMUNICATION DE L'ODR

La communication a été très régulière au cours de l'élaboration du PCDR et plusieurs modes d'expression ont été utilisés. Vous trouverez ici un résumé des différents outils utilisés, certains ayant déjà été cités au cours de ce document.

### 8.1. Communication institutionnelle

#### 8.1.1. Toutes boîtes

La commune a ainsi fait distribuer dans toutes les maisons de la commune, une feuille invitant les villageois à participer aux différentes réunions ou à postuler à la CLDR.



Figure 10 : Exemple de toutes-boîtes annonçant une séance d'information-consultation

#### 8.1.2. Panneaux routiers

En 2012, à l'occasion des réunions d'informations-consultations, des panneaux placés aux entrées des villages concernés annonçaient la réunion.



Figure 11 : Exemple de panneaux placés en bordure de chaussée pour annoncer les séances d'information-consultation



### 8.1.3. Bulletin spécial

Le bulletin communal spécial, paru en 2013 informait l'ensemble des ménages de la commune sur l'état d'avancement de l'ODR, sur ses premiers résultats et invitait à participer aux groupes de travail, ainsi qu'à postuler à la CLDR.



Figure 17 : Couverture du bulletin communal spécial ODR-A21L

### 8.1.4. Articles dans le bulletin communal

Régulièrement, des articles dans le bulletin communal ont permis d'informer les habitants.

#### Mars – Avril 2012

**Projet**

En avant pour une nouvelle « Opération de Développement Rural » à Habay !

Une politique locale à long terme et transversale. Depuis les années 2000, Habay travaille au développement de ses villages à travers son opération de développement rural.

Le développement rural est un ensemble coordonné d'actions entreprises par une commune rurale de manière à améliorer l'emploi ou les activités économiques, les services et équipements à usage de la population, l'habitat, les espaces publics, lieux de rencontres, le cadre et le milieu de vie, le patrimoine bâti et naturel... mais aussi les solidarités, la santé, les coopérations, les gaspillages énergétiques, la culture.

Un de ses résultats est un document de programmation : le programme communal de développement rural (PCDR) dont la période de mise en œuvre peut aller jusqu'à 10 ans.

Des réalisations concrètes dans les villages. Cette politique a permis d'initier ou de soutenir plusieurs projets, par exemple :

- à Anlier, l'aménagement de la fontaine et l'aménagement du carrefour et de la place de l'église ;
- à Hachy, l'aménagement du bâtiment « Les Ardents » en maison de village ;
- à Harinsart, la transformation de la « Vieille école » en maison de village, la rénovation de la fontaine et de ses abords ;
- à Marbehan, l'achat de l'ancienne poste (CAP), et la transformation de l'ancienne fontaine en lieu d'accueil, de rencontre, de service ;
- à Nantimont, la restauration du site de l'ancien lavoir ;
- à Orsinfaling, l'aménagement de l'ancienne école en maison de village ;
- à Rulles, la restauration d'anciennes croix ;
- à Houdemont, la rénovation de la maison de village « Au soleil levant » et aménagement des abords.

A partir de 2012 : la réflexion recommence. Afin de poursuivre cette dynamique, une deuxième opération de développement rural a été relancée début 2012. Elle abordera aussi les thèmes liés au développement durable.

Le processus d'élaboration du programme est largement participatif.

A Habay, pendant près de deux ans, la participation des habitants sera régulièrement demandée et vos idées seront sollicitées notamment lors :

- des réunions d'information et de consultation de l'ensemble de la population, prévues dans les semaines à venir (avril et mai 2012) ;
- des groupes de travail thématiques qui approfondiront les questions évoquées par le diagnostic et les souhaits de la population (2013) ;
- de la constitution de la Commission Locale de Développement Rural qui travaillera sur les objectifs de développement et les projets en 2013. Cette commission accompagnera la réalisation du programme tout au long de sa période de validité (5 ou 10 ans).

**Projet**

Dans l'immédiat, venez participer aux réunions d'information-consultation dans les villages qui se dérouleront à partir du 16 avril !

Si vous avez des questions, vous pouvez contacter Serge Bodeux et Danielle Gobin à la Commune (tél : 063/42 30 42) ou Gervaise Ropars à la Fondation Rurale de Wallonie (tél : 063/ 44 02 06)

**L'avenir de votre commune et de votre village vous concerne...**

- Certaines choses dans votre commune ou dans votre village vous interpellent et vous souhaitez en parler ;
- D'autres choses vous plaisent et vous voulez les valoriser ;
- Le développement durable de votre commune vous intéresse ;
- Vous avez des idées pour améliorer votre qualité de vie et celle de vos proches dans votre commune et votre village.

... alors, participez à l'opération de développement rural – agenda 21 locale !

Nous vous invitons à la séance d'information-consultation qui se déroulera dans votre village :

Date	Villages	Lieu de réunion
16/04	Anlier	CRIE
24/04	Habay-la-Neuve	Le Pachis
02/05	Harinsart, Marbehan, Orsinfaling	Ancienne mairie de Marbehan
07/05	Hachy	Réfectoire des Ardents
10/05	Habay-la-Vieille, Nantimont	Ecole communale de Habay-la-Vieille
14/05	Houdemont	Salle au Soleil Levant
21/05	Rulles	Salle St Maximin

Toutes les réunions débuteront à 20h. Venez nombreux !

- Lors de ces réunions, nous vous y expliquerons en quoi consiste cette opération et vous pourrez poser toutes les questions que vous souhaitez ;
- Une large place sera faite à la participation notamment pour collecter votre avis et vos propositions pour votre village et votre commune ;
- Une réunion de synthèse sera organisée par la suite.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter :

**Gervaise Ropars**  
Agent de développement  
Fondation Rurale de Wallonie  
Tél. : 063/ 44 02 06  
Fax : 063/ 44 02 09  
Courriel : g.ropars@frw.be

**Serge Bodeux, Bourgmestre**  
Danielle Gobin,  
Administration communale  
Administration communale de Habay  
Tél : 063/42 30 42  
Fax : 063/42 36 28

Septembre – Octobre 2012

Printemps 2013

**FRW Opération de Développement Rural**  
Agenda 21 de Habay

**Consultations villageoises : merci pour votre participation !**

**V**ous avez été très nombreux à participer aux séances d'information et de consultation de la population organisées dernièrement sur l'ensemble du territoire communal dans le cadre de la deuxième Opération de Développement Rural de Habay.

Un total de 153 participants (hors mandataires communaux) a été comptabilisé pour les 7 réunions villageoises qui ont eu lieu en avril et mai 2012.

Ci-dessous quelques illustrations du travail effectué au cours de ces différentes séances. Nous ne disposons malheureusement pas de photos pour la réunion organisée à Habay-la-Neuve le 24 avril 2012, à laquelle ont participé 13 personnes.

Anlier – 16 avril 2012 • 35 participants  
Marbehan – 2 mai 2012 • 25 participants  
Hachy – 7 mai 2012 • 19 participants  
Houdemont – 14 mai 2012 • 22 participants  
Rulles – 21 mai 2012 • 13 participants  
Habay-la-Vieille – 24 mai 2012 • 23 participants

Ces réunions étaient animées par les agents de développement de la Fondation Rurale de Wallonie (FRW). Elles se sont déroulées en deux temps :

- 1) Une information : présentation des principes de l'Opération de développement rural et de l'Agenda 21 local, bilan de l'ancienne opération et présentation d'une « carte d'identité de la commune », révisée sur base du diagnostic établi par le bureau d'étude Impact sprl (téléchargeable sur [www.pcdr-habay.be](http://www.pcdr-habay.be)).
- 2) Une consultation : les participants ont d'abord travaillé en petits groupes, recherchant les atouts, les faiblesses et les pistes de solution liées à trois grands thèmes (habiter à Habay, vivre ensemble à Habay et Travailler à Habay). Puis, un rapporteur a présenté le résultat des réflexions de chaque groupe devant l'assemblée. Les agents de développement de la FRW ont ensuite animé un débat permettant de compléter ce qui avait été dit.

Les comptes-rendus de ces différentes réunions sont à votre disposition sur le site internet de l'opération de Développement Rural de Habay ([www.pcdr-habay.be](http://www.pcdr-habay.be)).

**La suite de l'opération : mise en place de groupes de travail citoyens**

Les résultats des séances d'information-consultation constituent la base de travail pour élaborer petit à petit un Programme Communal de Développement Rural (PCDR) –

Agenda 21 local (A21L). Une synthèse de ces résultats sera présentée à la population lors d'une séance publique au début d'année prochaine.

L'étape suivante consistera en la mise en place de différents groupes de travail thématiques auxquels vous serez conviés, toujours au commencement de l'année 2013. Ils seront destinés à approfondir les grandes problématiques communales et déterminer les enjeux pour les dix années à venir.

Ces groupes de travail seront réalisés en tenant compte des principes et de la philosophie du développement durable.

**Restons en contact**

Pour plus d'infos, n'hésitez pas à contacter :

- Danielle GOBIN, employée d'administration en charge du développement rural (063/41 01 66) ;
- Nicolas LECUIVRE et Gervaise ROPARS, agents de développement de la Fondation Rurale de Wallonie (063/44 02 02).

Visitez le site internet de l'Opération de Développement Rural : [www.pcdr-habay.be](http://www.pcdr-habay.be)

**Les réunions de l'ODR et mise en place de la CLDR**

Vous vous intéressez à la vie de votre village ? Vous voulez contribuer au développement de votre commune ? Faites partie de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) !

Dans le cadre de l'Opération de Développement Rural (ODR) de Habay, différentes réunions villageoises ont été organisées afin de connaître le ressenti des habitants et leurs idées pour l'avenir. La commune poursuit cette démarche participative et renouvelle actuellement sa CLDR. Il s'agit d'une commission d'avis composée de citoyens et de représentants du Conseil communal. Vous êtes tous les bienvenus : mères au foyer, représentants du milieu associatif, jeunes citoyens, acteurs économiques, amateurs de nature ou de culture... constituent un **groupe à l'image de la population de Habay**. Nous avons besoin de tous les points de vue.

La CLDR est le véritable moteur de l'ODR. C'est un **lieu de dialogue et de réflexion**. Ses membres définissent les grandes lignes d'un Programme Communal de Développement Rural (PCDR), en adéquation avec les souhaits de la population. La CLDR joue un rôle permanent de relais avec la population et travaille en étroite collaboration avec le pouvoir communal. C'est un lieu de débat démocratique, de propositions et d'actions.

La Fondation rurale de Wallonie se charge de son animation et de son secrétariat. Être membre de la CLDR est un investissement qui vous donnera **l'occasion d'agir pour le futur de votre commune**.

Exemples de membres de CLDR en action en Hesbaye brabançonne et liégeoise : groupe d'action et visites de terrain

Les candidatures sont à envoyer au plus tard pour le 30 juin 2013 en ligne sur le site [www.pcdr-habay.be](http://www.pcdr-habay.be) ou, en version papier, à :

Danielle Gobin,  
Parc communal du Châtelet  
6720 Habay-la-Neuve  
[Danielle.gobin@commune-habay.be](mailto:Danielle.gobin@commune-habay.be)

Voir aussi le site internet de l'opération [www.pcdr-habay.be](http://www.pcdr-habay.be) ou contacter les agents de la Fondation Rurale de Wallonie Gervaise ROPARS ([g.ropars@frw.be](mailto:g.ropars@frw.be)) et Nicolas LECUIVRE ([n.lecuivre@frw.be](mailto:n.lecuivre@frw.be)) - 063/44 02 02

Janvier – Février 2014

**La nouvelle Commission Locale de Développement Rural (CLDR) de Habay est installée**

La Commission locale de développement rural est le lieu de l'expression citoyenne. La CLDR a plusieurs missions :

- Les membres de la CLDR participent à la production du programme communal de développement rural. Ils travaillent ainsi à l'approfondissement des enjeux et à l'élaboration d'un diagnostic partagé. Ils participent à la construction de la stratégie ainsi qu'à la détermination des projets à réaliser.
- Le suivi de la mise en œuvre des projets et des actions du PCDR en veillant à ce qu'ils correspondent aux aspirations des citoyens. Les membres de la CLDR seront amenés à accompagner l'exécution des projets et actions, à affiner les projets à venir en précisant la manière concrète de les mener.
- Le lancement de nouveaux groupes de travail afin d'affiner les attentes de la population ou de mettre en œuvre des actions.

Cette commission est constituée pour toute la durée de l'opération de développement rural. Sa composition reflète la population : le CLDR de Habay compte 24 membres représentant les habitants des villages et elle tente d'assurer une représentativité selon différents critères : villages, tranches d'âge, statuts socio-économiques et tendances politiques. En vitesse de croisière, la commission se réunit environ 4 fois par an. Voici la liste des membres arrêtée au Conseil communal du 18 septembre 2013 :

Nom	Prénom	Rue	Code postal	Localité
Antoine	Marc	Rue des Roses, 22	6723	Habay-la-Vieille
Bary	François	Nantimont, 8	6723	Habay-la-Vieille
Bastin	Louis	Rue Montavaux, 5	6724	Houdemont
Bodet	Régis	Rue de la Foulie, 61	6720	Hachy
Bodeux	Serge	Rue des Ecoles, 116	6724	Houdemont
Charlier	Thomas	Rue du Brautier, 6	6721	Anlier
Cousset	Johan	Rue de la Libération, 26B	6720	Habay-la-Neuve
Fasbender	Sylvie	Rue de Maou, 23	6721	Anlier
Gaspard	Alain	Rue des Grands Méches, 2	6724	Marbehan
Gillard	Michel	Rue de Gobémont, 47	6724	Rulles
Halbardier	Benoit	Rue de l'Hôtel de Ville, 1	6720	Habay-la-Neuve
Laporte	Philippe	Rue des Prés Poncés, 33	6720	Habay-la-Neuve
Loutsch	Roland	Rue de la Foulie, 75	6720	Hachy
Marchal	Marie-Claude	Rue des Anglières, 32	6724	Marbehan

Melard	François	Rue du Bon Bois, 15	6720	Habay-la-Neuve
Monfort	Nathalie	Rue du Moreaux, 2	6724	Orsinfang
Poncin	Sandrine	Rue de la Prairie, 3	6724	Harinsart
Schockmel	Marie-Christine	Rue de Gobémont, 47	6724	Rulles
Schutz	Daniel	Rue du Chénel, 10	6724	Marbehan
Sizaire	Nicole	Rue Sainte-Odile, 29	6723	Habay-la-Vieille
Uselding	Pierre-Louis	Rue de l'Hôtel de Ville, 1a	6720	Habay-la-Neuve
Verger	Damien	Rue du 24 août, 37	6724	Houdemont
Wiertz	Véronique	Rue de Rimbiery, 1	6723	Habay-la-Vieille

Compte-rendu des réunions de la CLDR : [www.pcdr-habay.be](http://www.pcdr-habay.be)

## Septembre – Octobre 2014

## Le PCDR de Habay : un projet collectif qui avance !



Souvenez-vous, c'était en avril 2012, vous avez été invités à participer à des soirées d'information-consultation pour apporter vos idées d'amélioration de votre cadre de vie à Habay. Vous avez été nombreux à venir donner votre avis et certains parmi vous ont continué l'aventure pour participer à des groupes de travail thématiques et ensuite s'investir dans la Commission Locale de Développement Rural (CLDR). Le développement rural, c'est bien de cela qu'il s'agit ! Votre commune a choisi en 2011 de s'investir à long terme dans l'amélioration de la vie rurale à Habay. Mais maintenant, fin 2014, où en est-elle ?

## Une CLDR très dynamique

La CLDR est composée de 18 citoyens et 6 élus. Elle s'est réunie 13 fois depuis sa mise en place en 2013 auxquelles s'ajoutent diverses visites de terrain et séances de travail thématiques. Un travail minutieux de tri et de traitement des informations issues des consultations citoyennes a été réalisé par ce groupe volontaire qui n'a rien perdu de sa motivation de départ.

Son objectif : aboutir à une stratégie globale pour le territoire de Habay et cibler les projets les plus pertinents pour que tous les citoyens voient leur vie à la campagne s'améliorer. Normalement, la CLDR pourra clôturer son programme de développement rural d'ici à la fin de l'année et les 10 années de mise en œuvre d'un maximum de projets débiteront alors.

## Une stratégie pour Habay

Si tout n'est pas encore parfaitement finalisé, une stratégie a déjà commencé à être définie et des projets phares ont été fixés. Voici les axes principaux de cette stratégie et quelques projets sélectionnés qui les illustrent (la liste n'est pas exhaustive) :

Axes de la stratégie pour le territoire d'Habay	Mots clés liés à l'axe	Exemple de projets mis en place pour atteindre l'objectif
Favoriser l'implication de chacun et la citoyenneté	Participation	Mise en place d'une réflexion sur un SEL
Prendre soin de chacun	Liens sociaux, solidarité, culture, logements,...	Création d'infrastructures ludiques et récréatives dans les villages
Favoriser les rencontres et les échanges	Rencontres, accueil, visiteurs,...	Aménagement d'une maison de village à Anlier Aménagement de l'étang Remy en zone de convivialité et de découverte
S'approprier et faire connaître le patrimoine	Patrimoine, nature,...	Rénovation de la fontaine de Hachy Organisation du site du parc de Mageroy (projet en cours)
Proposer un urbanisme et une mobilité de qualité	Organiser, durable, urbanisme, mobilité,...	Création d'un réseau de voies lentes inter-villages Aménagement de la place du centenaire de Habay-la-Vieille
Renforcer le tourisme et l'hospitalité	Tourisme, accueil	Soutien au développement d'un projet d'accueil et de promotion touristique (projet massif...)
Réduire l'empreinte écologique de la commune et de ses habitants	Énergie durable, éco-consommation,...	Jardin collectif à Habay-la-Neuve Développement de l'alimentation saine dans les écoles
Valoriser et développer les ressources économiques locales	Productions agricoles et forestières, tourisme,...	Création d'une maison multiservices intégrant un espace de travail partagé

## Vers un développement durable

Mais ce n'est pas tout ! Le collège communal de Habay a souhaité s'investir un peu plus loin dans le développement durable par la mise en place d'un agenda 21 local. Pour cela, c'est une démarche plus large qu'il faut adopter et il s'agit alors d'intégrer les acteurs du territoire. Ainsi, une table-ronde des acteurs locaux a été lancée pour travailler à la coordination des actions à destination de vous, citoyens. Cette table-ronde rassemble des acteurs comme l'ADL, le centre culturel, le parc naturel, le contrat de rivière Seimois-Chiers, la maison des jeunes, les syndicats d'initiatives, le projet massif forêt d'Anlier,...

Si vous voulez en savoir plus sur les projets envisagés ; si vous souhaitez réagir à cet article ; si vous souhaitez vous investir également dans la commission locale de développement rural ; alors rendez-vous sur le blog du PCDR de Habay : [www.pcdr-habay.be](http://www.pcdr-habay.be)



## Janvier – Février 2015

## Le PCDR de Habay : une fin d'année qui clôture bien des étapes !

La Commission Locale de Développement Rural (CLDR) du Programme Communal de Développement Rural (PCDR) s'est réunie le 23 octobre dernier pour prendre les dernières décisions qui mèneront à la rédaction finale du programme. Une stratégie globale pour le territoire a ainsi été définie par la Commission qui a aussi précisé et hiérarchisé les projets pour la mettre en œuvre.

Cette stratégie qui guidera les actions du PCDR tout au long des 10 années de sa mise en œuvre, vous a été présentée dans le Vivre@Habay de septembre / octobre 2014. Cette stratégie est résumée dans un défi : « PCDR de Habay : de l'énergie pour vivre et agir ensemble, tisser des liens et prendre soin de notre territoire en le développant et en l'aménageant. »

La CLDR a également décortiqué tous les projets pour les répartir au mieux dans le temps et donner priorité à ceux qui auront le meilleur impact. Voici les principaux projets à mettre en œuvre dans les premières années du programme :

1. Aménagement de la place du Centenaire à Habay-la-Vieille en espace vert et convivial comportant un terrain de basket et un chemin à travers les arbres qui seront conservés. Un travail sur les usoirs sera aussi effectué.
2. Aménagement de l'étang Remy à Habay-la-Neuve en espace récréatif et de découverte des zones humides.
3. Création d'un réseau de voies lentes inter-villages notamment la liaison Habay-la-Neuve/Marbehain.
4. Création d'une maison de village à Anlier.
5. Création d'infrastructures ludiques et récréatives dans les villages.
6. Création d'un jardin partagé à Habay-la-Vieille.

Pour plus d'info : [www.pcdr-habay.be](http://www.pcdr-habay.be)



Figure 34 : Articles parus dans le bulletin communal "Vivre@Habay" de 2012 à 2015

## 8.2. Le Blog : [www.pcdr-habay.be](http://www.pcdr-habay.be)

**pcdr-habay.be**

Bienvenue | La CLDR

**Agenda du PCDR**  
9 février 20h : réunion de CLDR au CAP à Marbehan

**Accueil**  
La prochaine réunion de CLDR aura lieu le 9 février à 20h au CAP à Marbehan.

**Idées, Actualités ...**  
Atlas des paysages - Ardenne centrale

**Le PCDR de Habay**  
La CLDR  
Les projets  
Partie 1 du PCDR  
Les groupes de travail thématique  
La consultation à Habay  
Le premier PCDR

**Photos**  
Photos consultation  
associations  
Photos des consultations

**En savoir plus**  
Nous contacter ?  
Qu'est-ce qu'un PCDR ?  
Qui sommes nous ?

**Liens**  
**A Habay**  
Commune de Habay  
ADL Tintigny-Habay  
Maison du tourisme  
SI de Habay-la-Neuve  
SI de Marbehan  
Initiatives habaysiennes  
Pôle énergie de Habay  
Eco-passeur Habay  
PCDN de Habay  
Grande Forêt d'Anlier  
Parc Naturel Haute-Sûre  
Forêt d'Anlier  
CRIE d'Anlier - Nature  
Attitude  
Contrat Rivière Semois  
Chiers  
**A voir ailleurs...**  
Lettre d'information de la FRW  
PCDR de Vaux sur Sûre

**Développement durable**  
Agenda 21 local  
Le développement durable

Réunion du 23 octobre 2014

\*\*\*

Bienvenue !

A travers cette deuxième opération de développement rural, les citoyens et les habitants de la commune de Habay peuvent s'exprimer et contribuer à l'élaboration d'un programme communal de développement rural - Agenda 21 local.

**La CLDR de Habay**, Commission composée de citoyens et d'élus, a été recomposée et travaille pour la nouvelle opération de développement rural.

Vous pourrez suivre ses travaux soit en contactant un membre de la commission, soit en consultant ce blog.

... Des précisions sur l'opération de développement rural...

Figure 35 : Blog du PCDR de Habay ([www.pcdr-habay.be](http://www.pcdr-habay.be))

Ce blog, animé par la FRW, permet de mettre à disposition les comptes rendus des réunions réalisées dans le cadre de l'ODR mais aussi des photos, des liens, des documents pouvant intéresser. Ainsi, il constitue une sorte de bureau virtuel.

Ce média a aussi permis aux candidats de la CLDR de s'inscrire en ligne, facilitant ainsi les modalités de candidature.

Créé en octobre 2012, le blog a reçu 1 622 visiteurs et 4 502 pages ont été vues (chiffres au 19 août 2014).

### 8.3. Presse

La presse a relayé, aux moments clés, les activités de l'opération de développement rural.

**HABAY**  
**PCDR : citoyens, exprimez-vous**

**Dans le cadre du nouveau plan communal de développement rural, la FRW invite les citoyens à s'exprimer sur le devenir de leur commune.**

**L'**avenir de votre commune vous intéresse ? Vous voulez vous exprimer sur les défis que va rencontrer la commune de Habay dans les dix années qui viennent ?

La population de Habay va être tout prochainement rencontrée dans le cadre de la deuxième opération de développement rural menée par la Commune.

L'objectif de cette démarche participative est à la fois d'établir un diagnostic, de mesurer les besoins des habitants et de faire émerger des pistes de projets qui pourront être mis en œuvre dans les dix prochaines années.

**Dans chaque village, à 20 h**

Les consultations auront lieu dans chaque village, à 20 h, selon l'horaire suivant : au Pâchis de Habay-la-Neuve le 24 avril, à l'ancienne mairie de Marbehan pour les villages de Marbehan, Orsinfang et Harinsart le 2 mai, aux Ardents à Hachy le 7 mai, à l'école communale de Habay-la-Vieille le 10 mai (également pour Nantimont), au Soleil Levant à Houdemont le 14 mai et à la salle paroissiale de Rulles le 21 mai.

Pour plus d'information, consultez le blog à l'adresse [www.pcdr-habay.be](http://www.pcdr-habay.be) ou en prenant contact avec la fondation rurale de Wallonie au 063 440 202. ■ T. C.

Figure 36 : Article du 25 avril 2012 de l'Avenir du Luxembourg

**HABAY**  
**Les habitants préparent leur avenir**

**De la mi-avril à début juin, les Habaysiens se réuniront pour décider de quel avenir donner à leur village et à leur commune.**

• Lydie PICARD

La commune d'Habay mène depuis le printemps 2012 sa deuxième opération de développement rural. Cette opération est une occasion pour les habitants de participer au développement de leur commune et de leur village. Il ne s'agit pas là de vaines discussions, puisqu'elles débouchent sur des projets concrets. Des projets qui sont ensuite repris au sein d'un PCDR (programme communal de développement rural) s'étalant sur dix ans. Lors du premier PCDR, Anlier a par exemple bénéficié d'aménagement d'espaces publics, Orsinfang d'une maison de village, l'ancienne fontaine de Marbehan a été transformée en salle de village. Le montant total des projets mis en œuvre entre 2007 et 2011 atteint un peu plus de 2 900 000 €.

C'est un second PCDR qui est aujourd'hui sur les rails. Comme pour le premier, les citoyens de la commune ont leur mot à dire. « La participation citoyenne est essentielle à une opération de développement rural », rappelle Gervaise Ropars, de la Fondation rurale de Wallonie. Au printemps 2012, plusieurs réunions se sont déroulées dans la commune pour consulter la population. En tout, 153 personnes

**Durant un mois et demi, les citoyens de la commune d'Habay pourront donner des pistes de développement de leur commune et villages.**

**Des groupes de travail thématiques**

**Le 22 avril à 20 h :** au réfectoire des Ardents à Hachy. Thème : services et équipement (sport, culture, loisir). Comment offrir les meilleurs services et infrastructures à la population ?

**Le 29 avril à 20 h :** au Soleil levant à Houdemont. Thème : mobilité. Comment organiser les déplacements de demain ?

**Le 6 mai à 20 h :** dans la salle du conseil à Habay-la-Neuve. Thème : urbanisme et logement.

Comment répondre aux besoins en logement à long terme ? Quelles perspectives d'aménagement souhaite-on à Habay ?

**Le 13 mai à 20 h :** à la salle Saint Maximin à Rulles. Thème : ressources naturelles (eau, air, sol, forêt.) Comment utiliser les ressources naturelles locales ?

**Le 23 mai à 20 h :** à la salle le Brûly à Orsinfang. Thème : nature et patrimoine, comment préserver et enrichir l'environnement naturel et le patrimoine bâti de la commune ?

**Le 27 mai à 20 h :** à l'ancienne mairie à Marbehan. Thème : économie locale (avec l'agence de développement local). Comment les activités économiques et touristiques peuvent-elles se développer dans la commune ?

**Le 3 juin à 20 h :** au CRIE à Anlier. Thème : consommation durable (économie, déchets, énergie). Moins est-il mieux ? Comment pourrions-nous ensemble réduire nos consommations et agir autrement ?

*« ont participé. »* Étape suivante : les groupes de travail thématique (lire ci-contre la liste détaillée des réunions). « Pour chaque enjeu ou grand problème relevé, nous allons essayer de pousser la réflexion plus loin et de réfléchir à des pistes de développement », explique Gervaise Ropars.

Les groupes de travail sont ouverts à tous. Parallèlement à ces réunions, il est possible de postuler à la commission locale de développement rural (CLDR). Elle est composée à 75 % d'habitants des différents villages de la commune et à 25 % de mandataires communaux. C'est elle qui élabore à proprement dit le PCDR et qui en assure le suivi de la mise en œuvre. Intéressé ? Vous pouvez postuler en ligne : [www.pcdr-habay.be](http://www.pcdr-habay.be) ■

Figure 37 : Article du 22 avril 2013 de l'Avenir du Luxembourg

## 8.4. Autres

L'Agence de développement local Habay-Tintigny a mis en lien le blog de l'ODR sur son propre site (<http://adltintignyhabay.be/liens/>)

Une collaboration avec le journal du Parc naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier a permis la diffusion de l'information concernant les réunions d'information-consultation en 2012.


**Le développement rural prend rendez-vous avec vous**

Les habitants des communes de Habay, Martelange, Vaux-s/ Sûre seront prochainement consultés dans le cadre de leur opération de développement rural – Agenda 21 local. C'est une occasion unique pour exprimer vos besoins et vos idées pour l'avenir de votre village et votre commune!

Des réunions seront organisées :

- A Habay : les lundis soirs (sauf exception) à 20h du 16 avril au 21 mai
- A Martelange : les lundis 16 et 23 avril, le 8 mai à 20h avec une réunion de synthèse le 21 mai
- A Vaux-sur-Sûre : les jeudis soirs (sauf exception) à 20h du 16 avril au 28 juin

**Pour plus d'informations, vous pouvez contacter votre Commune ou la Fondation Rurale de Wallonie au 063/44.02.02 ou [semois@frw.be](mailto:semois@frw.be)**



*Figure 38 : Invitation aux réunions d'information-consultation dans le journal du parc naturel*